



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX**



**Cité internationale
de la langue française**
Château de
Villers-Cotterêts

Cité internationale de la langue française



EXPOSITIONS

SPECTACLES

19 OCTOBRE 2023

OUVERTURE



CONCERTS

ATELIERS

**Château de
Villers-Cotterêts**

Sommaire

5	Éditorial d’Emmanuel Macron, Président de la République	52	Les fouilles archéologiques
6	Éditorial de Rima Abdul Malak, ministre de la Culture	54	Le chantier de restauration
8	Éditorial de Marie Lavandier, présidente du Centre des monuments nationaux	58	La création d’une verrière contemporaine
10	Présentation du projet	60	Entretien avec Paul Rondin, directeur de la Cité internationale de la langue française
11	Quelques dates	65	Publications
12	Quelques chiffres	65	Éditions du patrimoine
14	Le premier lieu culturel dédié à la langue française	69	Beaux Arts Éditions
15	Un parcours de visite permanent sur la langue française	69	Bayard
23	Une programmation culturelle construite avec plus de 80 partenaires	70	Les acteurs du projet
32	Un lieu culturel de résidences, d’innovation et de formation	70	Maîtrise d’ouvrage : Centre des monuments nationaux
33	Un lieu de formation et d’apprentissage de la langue pour apprenants et formateurs	70	Maîtrise d’œuvre : Olivier Weets
35	Les résidences : un pôle de création et d’innovation en lien avec la langue française	70	Scénographie : Atelier Projectiles
36	Un laboratoire d’innovation pédagogique sur les enjeux de la langue	71	Identité visuelle : Chevalvert / création typographique : Production Type
37	Un lieu du quotidien accessible à tous	71	Le commissariat scientifique du parcours de visite
37	La Cité « numérique » : accessible partout et par tous	71	Le conseil stratégique et scientifique
38	La Cité, au cœur d’un territoire d’exception	72	Le comité de pilotage local
39	L’écrin de verdure de la Cité, un patrimoine naturel unique à célébrer	73	Mécènes et partenaires
42	Une terre d’écrivains	73	Gouvernement du Québec
44	La Picardie, terre de châteaux	73	AMTD – L’Officiel
46	Le château de Villers-Cotterêts, d’hier à aujourd’hui	73	Conseil supérieur du notariat
47	Le château hier	73	CGPA
		74	Fondation Crédit Mutuel Nord Europe
		74	Senior consulting group
		74	ASO
		70	Sanef
		75	Autres partenaires
		75	Partenaires médias
		76	Informations pratiques
		78	Le CMN en bref
		82	Contacts presse



Salle « En langue française, et pas autrement ? » © Didier Plowy – CMN

Éditorial

d'Emmanuel Macron, Président de la République

Le mois d'août 1539 compte parmi ces dates qui devraient marquer les cahiers d'écolier et les mémoires collectives comme autant de jalons de la construction de la Nation française.

Du jour où François I^{er} signa, dans ce château de Villers-Cotterêts qui n'était alors qu'une résidence de chasse, l'ordonnance qui imposait dans les actes officiels l'usage du français en lieu et place du latin, commença à se nouer entre notre peuple et sa langue une relation dont on retrouve peu d'équivalents dans le monde.

Pour que ce texte juridique devienne une réalité quotidienne, il fallut une lente évolution de plusieurs siècles, parmi les heurs et malheurs d'une nation, le développement des échanges entre les territoires, le brassage des populations poussées sur les chemins par les guerres, la généralisation de l'instruction. Sur ce terreau fleurit une littérature abondante, cultivée en deçà comme au-delà de nos frontières, par les grands esprits qui s'y reconnurent, se l'approprièrent et lui firent cadeau de leurs talents, si nombreux que la langue de Molière, d'Hugo, de Voltaire est aussi bien la langue de Milan Kundera, de Julia Kristeva ou d'Amin Maalouf. Nombre de peuples auxquels le français avait été imposé par la colonisation continuèrent à parler, à écrire, à créer en français, contribuant à travers le monde un réseau de langue et de valeurs toujours vivace à travers une quarantaine de pays sur les cinq continents.

C'est cette aventure spirituelle et charnelle, cimentée par l'État, fortifiée par chacun, consolidée par les siècles, que retracera désormais la Cité internationale de la langue française, après cinq ans d'un chantier que nous avons voulu exemplaire, tant sur le plan architectural que social.

Le défi était de taille, et il a été relevé avec succès par toutes les équipes du Centre des monuments nationaux, en lien avec le ministère de la Culture, avec l'appui des acteurs locaux et francophones du monde entier, envers qui je voudrais exprimer mes vifs remerciements.

Le 19 octobre 2023, le château de Villers-Cotterêts ouvrira à la visite le riche parcours muséographique qu'il recèle. Mais plus qu'un château, il est désormais une Cité, ouverte sur la ville, sur la région, sur le monde, et qui ne prendra sens que si elle est habitée par vous. Vous y serez chez vous, dans ce lieu d'accueil, de vie, de formation, de recherche et de dialogue, aux côtés de tous ceux qui se reconnurent un jour dans les mots de Camus : « Ma patrie, c'est la langue française. »

Je vous y souhaite chaleureusement la bienvenue.

Éditorial

de Rima Abdul Malak, ministre de la Culture

Le français est devenu ma langue.

Une langue que j'ai apprise au Liban sur les bancs de l'école de Jamhour parallèlement à ma scolarité en arabe, et que j'ai aimée dans les rayons de la librairie Antoine à Beyrouth, où je dévorais les magazines des Éditions Bayard, mais aussi les livres de la Bibliothèque rose et verte. Une langue qui me consolait de la violence de la guerre et m'aidait à croire en un monde meilleur.

Une langue que je vivais à l'écrit jusqu'à mes dix ans, et que j'ai commencé à parler à mon arrivée en France.

Une langue qui a buté sur des insultes racistes aussi, des mots d'argot que je ne comprenais pas, des mots de rejet et d'exclusion.

Puis je me suis réconciliée avec l'humanité par le théâtre, découvert en classe de quatrième, et par la poésie, qui ne m'a plus jamais quittée.

La langue française est capable de tels miracles.

À mes yeux, elle sera toujours la langue de la culture, du chemin vers l'autre, de la fin de la solitude. Elle est la langue de l'émotion, de l'ouverture.

Une langue qui me relie à des millions de francophones dans le monde et à tant de créateurs qui nourrissent mes pensées et mes rêves.

Une langue qui n'a pas besoin d'être exclusive pour être pleine et entière, qui cohabite parfaitement avec ma langue maternelle, l'arabe, ou avec l'anglais, qui a rythmé mon quotidien pendant mes années new-yorkaises. Comme elle est appelée à cohabiter harmonieusement avec les langues régionales, dans toute leur richesse et toute leur diversité.

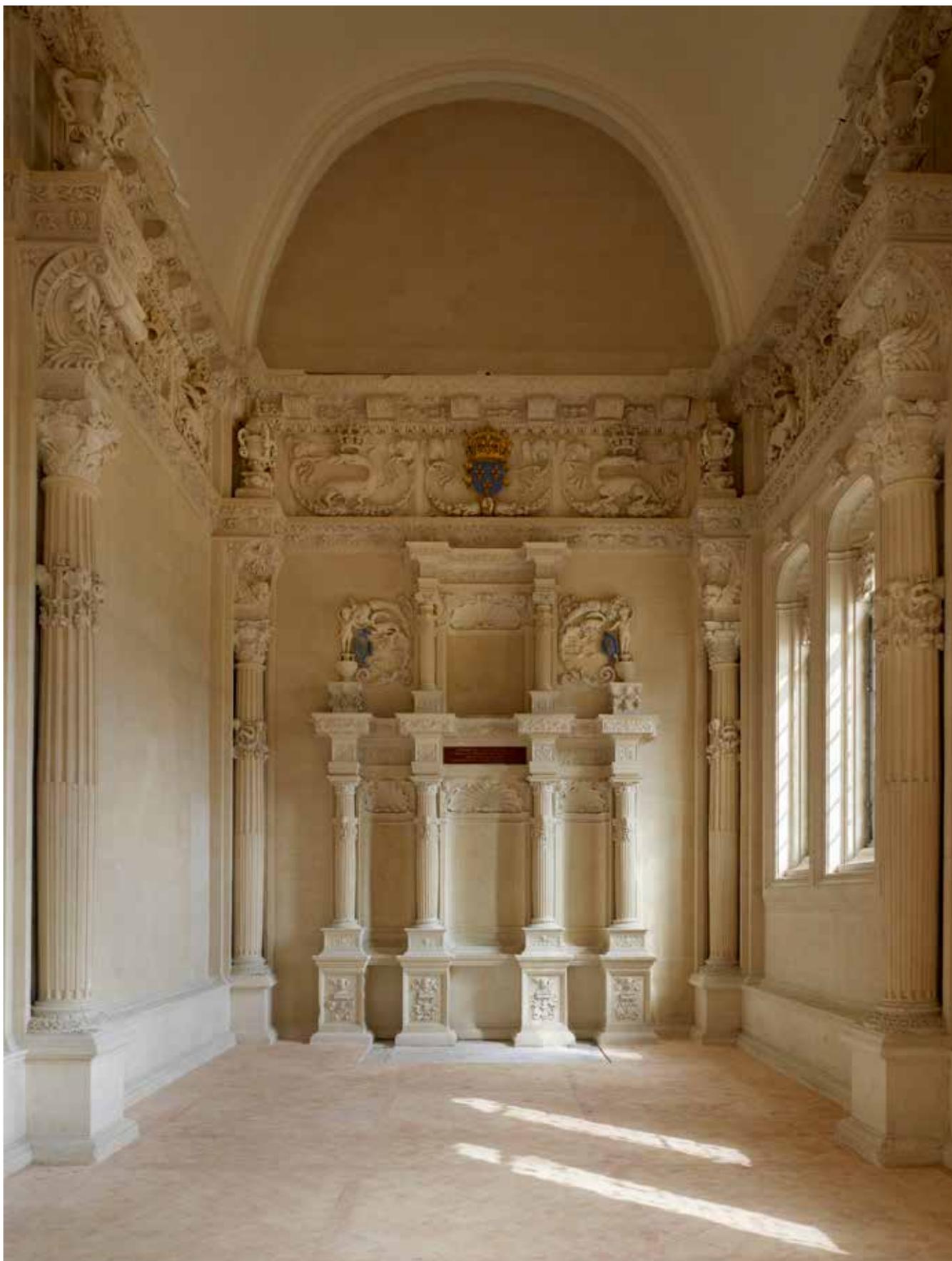
Oui le français est une langue d'union qui embrasse la diversité, une langue de cohésion toujours en mouvement, une terre d'accueil à elle seule.

Une langue que chacun s'approprie à sa façon : selon le timbre de sa voix, la musicalité de son accent, le trait de sa plume. La langue aussi de l'humour, de l'impertinence, de la fantaisie, de tout ce qui donne du sel et du souffle à la vie.

Cette langue a enfin un lieu à sa mesure !

Son port d'attache est prêt, dans la ville de naissance de l'un de ses plus illustres auteurs : Alexandre Dumas. La Cité internationale de la langue française est pleine de promesses. J'ai une totale confiance en Marie Lavandier, Paul Rondin et toutes les équipes du Centre des monuments nationaux pour lui donner, dans la continuité de l'impulsion initiale du Président de la République, tout l'élan que nous attendons et fédérer autour d'elle une grande diversité de partenaires locaux, nationaux ou internationaux.

Cette Cité est la vôtre. Investissez-la !



Chapelle restaurée du château de Villers-Cotterêts © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' – CMN

Éditorial

de Marie Lavandier, présidente du Centre des monuments nationaux

Lorsque Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, choisit de confier le château de Villers-Cotterêts au Centre des monuments nationaux en 2018 pour le restaurer et y créer une Cité internationale de la langue française, c'est un monument dans un état de conservation déplorable qui rejoint la centaine de sites gérés par l'établissement. **C'était notre devoir de sauver ce château de François I^{er}, c'est notre honneur d'y être parvenus en moins de cinq ans, au terme d'un chantier colossal.**

Édifié au cœur du Valois historique et fièrement arrimé à la forêt de Retz labélisée forêt d'exception, le château de Villers-Cotterêts a eu une histoire contrastée. D'abord lieu de villégiature royale, théâtre de la signature de l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui a donné au français sa primauté dans les textes administratifs et décisions de justice, le château a été ensuite délaissé par la monarchie et la République, devenant lieu d'enfermement, dépôt de mendicité puis maison de retraite. À partir de 2014, alors qu'il est presque insalubre, il est vidé de ses occupants et devient un grand quadrilatère désert, fermé à la ville et à la forêt qui l'entourent.

C'est donc à une véritable renaissance que nous avons procédé. Les équipes du Centre des monuments nationaux, conduites par Philippe Béval, mon prédécesseur jusqu'en janvier 2023, ont œuvré sans relâche, aux côtés de centaines d'entreprises, de compagnons et d'ouvriers auxquels je veux rendre hommage, pour redonner au château tout son lustre, aux décors sculptés leur finesse et aux espaces leurs volumes.



© Fabrice Baroiller – Airbuzz

La Cité internationale de la langue française qui se déploie au sein du Logis royal et du bâtiment du Jeu de paume, est un projet ambitieux au service du français, de la francophonie, de leurs locuteurs et de tous ceux qui, curieux, y viendront. Les artistes, les chercheurs, les visiteurs de tous âges et de toutes origines, y découvriront un parcours muséographique unique au monde, des spectacles, des ateliers, des propositions variées pour mieux comprendre et apprécier le français. Au-delà, la Cité a l'ambition de devenir un lieu de vie, de découverte, ouvert sur la ville, où Cotteréziens, public français et touristes internationaux se croiseront et échangeront, sous la direction de Paul Rondin, qui a rejoint le projet en janvier 2023.



Le ciel lexical au-dessus de la cour du Jeu de paume © Benjamin Gavaudo - CMN

Cette Cité internationale de la langue française n'aurait pu voir le jour sans l'exigence intellectuelle de Xavier North, commissaire principal du parcours, et des autres commissaires, Barbara Cassin, Zeev Gourarier et Hassane Kassi Kouyaté, en dialogue avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - ministère de la Culture, sans la mobilisation à nos côtés des collectivités territoriales et plus largement de l'ensemble des acteurs du territoire, et enfin, sans l'implication de prêteurs généreux et de partenaires engagés qui ont fait le pari de nous accompagner. Qu'ils en soient remerciés.

Pour que rayonnent la langue française et les cultures francophones, dans toute leur richesse, leur générosité, et leur capacité de dialogue et de création, le Centre des monuments nationaux est particulièrement fier d'ouvrir la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts. Je forme le vœu que les publics de tous horizons soient nombreux chaque année à venir déambuler sous la verrière lexicale, admirer l'escalier du roi, acheter un livre d'Alexandre Dumas qui est né à quelques rues, assister à la restitution d'une résidence artistique ou à un spectacle, suivre une formation ou tout simplement se rencontrer, échanger quelques mots qui sont le sel de la vie. **La langue française unit, permet de partager un passé mais aussi de vivre au présent et d'inventer un avenir commun.**

Présentation du projet

Joyau de la Renaissance, l'une des rares demeures royales de Picardie, le château de François I^{er} à Villers-Cotterêts a connu plusieurs vies : devenu bien national à la Révolution, il est transformé en dépôt de mendicité par Napoléon, à la fois prison et hospice. Converti en maison de retraite en 1889, il subit plusieurs dégradations et tombe petit à petit en désuétude, jusqu'à être laissé totalement à l'abandon en 2014. Sous l'impulsion d'Emmanuel Macron, Président de la République, le château reprend vie, avec l'objectif de devenir une Cité internationale de la langue française, au cœur d'un territoire emblématique de l'histoire littéraire de notre pays. Ville de naissance d'Alexandre Dumas, Villers-Cotterêts est, en effet, située à 10km de la Ferté-Milon, ville de Racine, à 40 km de Château-Thierry, ville de La Fontaine, à 35 km de Villeneuve-sur-Fère, ville de Paul et Camille Claudel ou encore à 40 km d'Ermenonville où plane encore l'âme de Jean-Jacques Rousseau.



Escalier du Roi restauré © Benjamin Gavaudo - CMN

Après quatre années de chantier sous le pilotage du Centre des monuments nationaux, le château de Villers-Cotterêts est prêt à ouvrir ses portes au public. Premier lieu culturel entièrement dédié à la langue française, il permettra de partager et de faire vivre sa richesse, sa diversité, sa vitalité, en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux, dont l'Organisation internationale de la Francophonie, avec qui une convention de partenariat a été signée dès 2021.

Un parcours de visite permanent donnera à voir l'aventure du français, sa diffusion dans le monde, son évolution au contact des autres langues, son lien à la construction politique de la nation, son rapport aux langues régionales, sa constante réinvention.

Tout au long de l'année, la Cité internationale de la langue française accueillera des expositions temporaires, des spectacles, concerts ou débats dans son auditorium, divers événements sous la verrière et son « ciel lexical », mais aussi des sessions de formation, des ateliers, des activités pédagogiques, des résidences d'artistes ou de chercheurs, ou encore des entreprises spécialisées dans les technologies de la langue. Il sera également possible de se rendre au château pour faire une pause gourmande au café, découvrir les nouveautés littéraires à la librairie, ou simplement le traverser pour une promenade dans le parc et la forêt de Retz, labellisée « forêt d'exception ». Les espaces extérieurs seront en effet en accès libre, et permettront une continuité entre la ville, le château, le parc et la forêt.

D'autres bâtiments autour de la cour des Offices seront aménagés progressivement afin d'accueillir un hôtel, un restaurant et des activités de loisirs, pour lesquels des investisseurs et partenaires privés sont actuellement recherchés. Comme la langue française, la Cité continuera à évoluer, et compléter, enrichir, adapter ses propositions et ses activités au contact de ses publics.

Quelques dates

1532 Début de la construction pour François I^{er}

1539 Signature de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

1547 Henri II charge Philibert Delorme de l'achèvement des travaux

1556 Achèvement de la construction du château avec le pavillon de l'Auditoire

1661 Louis XIV donne le duché de Valois en apanage à son frère Philippe d'Orléans

1752 Le château passe au duc Louis-Philippe I^{er} d'Orléans qui entreprend de grands travaux de modernisation

1767 Construction du Jeu de paume

1789 Installation d'une caserne

1790 Le château est saisi comme bien national

1808 Installation d'un dépôt de mendicité

1862 Le château est classé monument historique

1863 Le château est rayé de la liste des monuments historiques à cause de désaccords sur les travaux menés par le dépôt de mendicité

1889 Installation d'une maison de retraite

1914 Au cours de la Première Guerre mondiale, un hôpital militaire est installé

1927 Le château est à nouveau inscrit sur la liste des monuments historiques

1940 Le château est occupé par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale

1956 Le parc du château est inscrit sur la liste des monuments historiques

1957 La façade du Logis royal du château est classée monument historique

1997 L'arrêté du 13 février classe le château et le parc, y compris le mur de clôture et ses deux échauguettes, à l'exception des bâtiments ajoutés au XIX^e siècle, et se substitue aux arrêtés de classement et d'inscription précédents

2014 Départ de la maison de retraite

2017 L'État lance un appel à idées pour l'avenir du monument

2018 Le Président de la République confie au Centre des monuments nationaux le projet de création d'une Cité internationale de la langue française

2020 Lancement du chantier de restauration

2022 Classement en tant que domaine national par décret en Conseil d'Etat du 17 juin 2022

2023 Ouverture au public de la Cité internationale de la langue française (parcours de visite permanent, expositions temporaires, librairie-boutique, auditorium, café, espaces de formation et d'apprentissage, laboratoire d'innovation, résidences)

Quelques chiffres

Dimensions

- 23 000 m² pour l'ensemble du domaine
- 5 000 m² pour le Logis royal dont :
 - 1 200 m² d'exposition permanente
 - 400 m² d'expositions temporaires
 - 150 m² d'espaces d'accueil
 - 170 m² d'espace de restauration
- 640 m² pour la cour du Jeu de paume
- 1 570 m² pour le Jeu de paume

Financements

- 211,11 M€ de budget prévisionnel
- 179 M€ du ministère de la Culture (dont plan de relance)
- 30 M€ du Programme d'investissements d'avenir
- 2,11 M€ d'apports extérieurs

Chantier

- 600 compagnons de 220 entreprises pour 65 corps de métier
- 3 600 m² de toiture rénovés, soit 265 000 ardoises
- 60 tonnes pour la verrière et sa structure
- 600 m³ de pierres de taille mis en œuvre pour les façades
- 280 fenêtres restaurées
- 1 250 m² de planchers anciens réhabilités et 2 050 m² de planchers restitués
- 15 000 pavés posés dans la cour du Jeu de paume
- 10 000 carreaux en terre cuite posés sur le sol de la chapelle
- 90 000 heures d'insertion professionnelle réalisées par 152 employés



Cour des Offices, avant et après restauration © Benjamin Gavaudo - CMN ; Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN



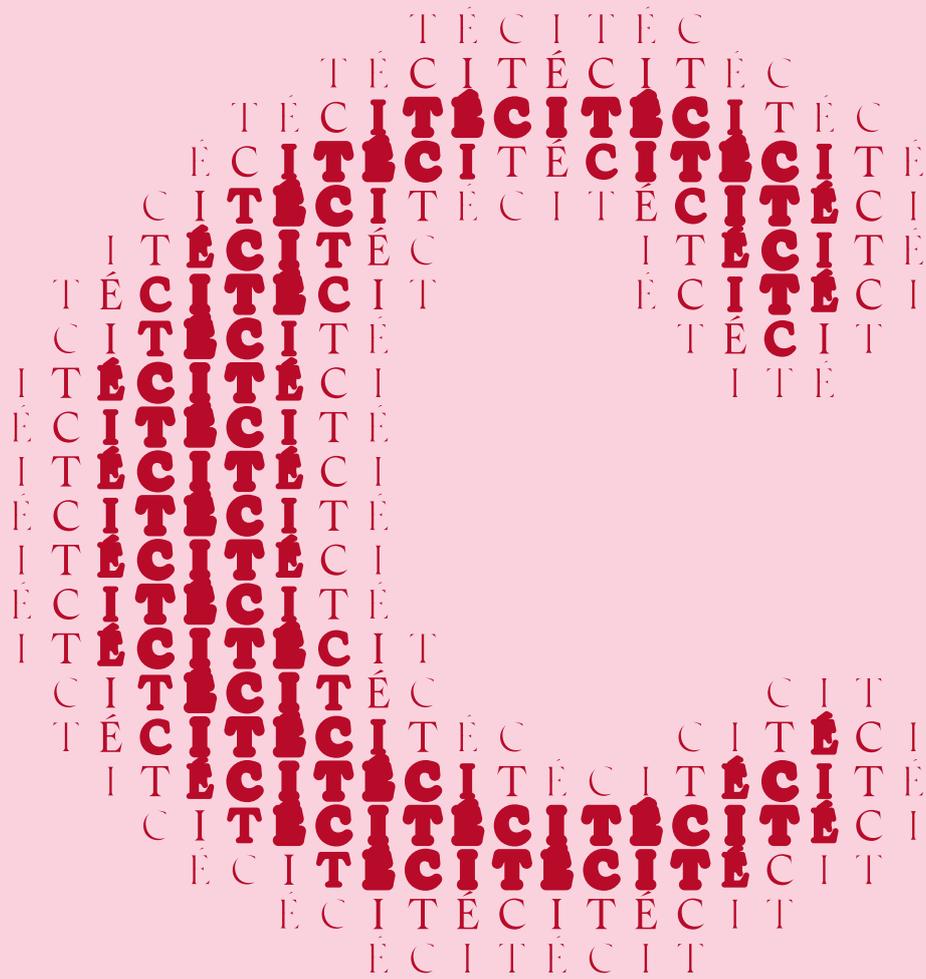
Assemblage de la structure métallique de la future verrière © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' – CMN

Préfiguration

- Plus de 100 actions de préfiguration ayant réuni 20 000 participants
- 10 000 visiteurs pendant les journées découverte dans le cadre de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie 18-20 mars 2022
- 12 journées portes ouvertes
- 7 séances du comité de pilotage local sous l'égide du préfet de l'Aisne

La Cité internationale de la langue française

- 15 salles dans le parcours permanent
- 62 dispositifs de médiation
- 150 œuvres, objets et documents grâce à 20 institutions prêteuses
- 40 partenaires
- 1 auditorium
- 250 places
- 2 commerces de proximité :
 - 1 librairie-boutique
 - 1 café salon de thé
- 1 lieu de formation et d'apprentissage de la langue pour apprenants et formateurs
- 12 ateliers de résidence pour des artistes, des chercheurs, des entrepreneurs
- 1 centre des technologies de la langue



Le premier lieu
culturel **dédié**
à la langue française

Cette Cité est un lieu de culture et de vie entièrement dédié à la langue française dans toute sa diversité, aux langues de France et aux cultures du monde francophone. Elle invite à interroger, interpréter, enrichir la langue pour l'explorer dans toute sa pluralité : le français est une langue d'hospitalité, de diversité et d'innovation.

La Cité internationale sera pour la langue française et les cultures francophones un grand port d'attache. On y vivra pour les comprendre et les animer. On y viendra pour les enrichir. On en partira pour mieux les diffuser.

Un projet conçu en dialogue avec de multiples acteurs

Un conseil stratégique et scientifique a accompagné le Centre des monuments nationaux tout au long de la préfiguration du projet de Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts en lien avec la Direction générale du patrimoine et de l'architecture et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture. Il était composé de représentants de structures nationales et internationales¹ liées à la langue française et à la francophonie ainsi que de personnalités qualifiées, il incarnait la culture francophone dans toute sa diversité et dans l'ensemble des facettes, artistiques, culturelles, pédagogiques, scientifiques, économiques et sociétales du projet.

¹. Liste complète page 71.

Le projet a également été suivi par un comité de pilotage sous l'égide du préfet de l'Aisne.

Il rassemblait le CMN, les collectivités territoriales (région Hauts-de-France, département de l'Aisne, communauté de communes de Retz-en-Valois, mairie de Villers-Cotterêts), le député de l'Aisne, la DRAC Hauts-de-France, le Conseil économique, social et environnemental régional Hauts-de-France, l'Office national des forêts et les acteurs contribuant à la dynamique du territoire, notamment des structures économiques (Caisse des dépôts, chambres consulaires), les acteurs du transport, les structures d'enseignement et de formation (rectorat de l'Académie d'Amiens, établissements scolaires de Villers-Cotterêts) et les associations du champ social.

Un parcours de visite permanent sur la langue française

Première exposition permanente entièrement dédiée à la langue française, le parcours de visite permanent a été mis en place sous le commissariat scientifique de Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture de 2004 à 2014, commissaire principal, Barbara Cassin, philologue, membre de l'Académie française, Zeev Gourarier, ancien directeur scientifique et des collections du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille, et Hassane Kassi Kouyaté, directeur du festival des Francophonies – Des écritures à la scène de Limoges.



Xavier North
© Benjamin Gavaudo - CMN



Barbara Cassin
© John Foley/opale.photo



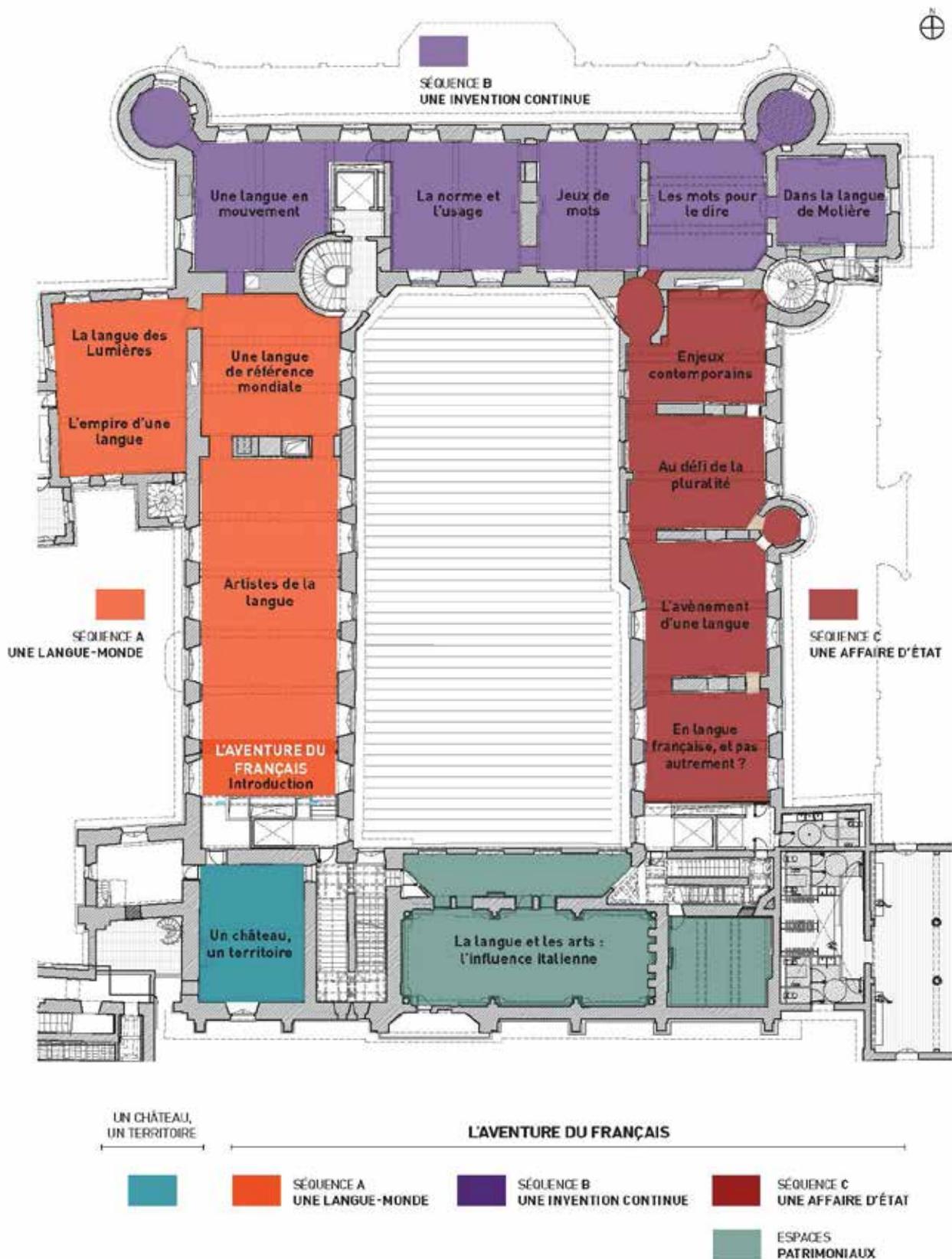
Zeev Gourarier © Mucem



Hassane Kassi Kouyaté
© Christophe Péan

CMN • VILLERS-COTTERÊTS • CITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE • PARCOURS DE VISITE

PLAN R+1 - PARCOURS PERMANENT • RÉPARTITION DES SÉQUENCES • 07.5.23



Plan du parcours de visite permanent de la Cité internationale de la langue française au premier étage du Logis royal du château de Villers-Cotterêts



Esquisse de la salle « Un château, un territoire » © Atelier Projectiles

Réalisation collective, le parcours « L'aventure du français » a mobilisé de nombreuses expertises : linguistes, historiens, auteurs ou encore humoristes.

De nombreux partenaires ont apporté leur contribution au contenu du parcours de visite dont la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - ministère de la Culture, TV5 Monde, RFI, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Fédération internationale des professeurs de français, le festival des Francophonies – Des écritures à la scène, la Bibliothèque nationale de France, l'Académie française... Plusieurs institutions ont prêté également des objets de leurs collections, notamment le musée du Louvre, le Musée national des arts asiatiques – Guimet, la Comédie-Française, le Musée national de l'Éducation, le Mucem - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, l'Imprimerie nationale...

Le parcours permanent de visite

Le parcours de visite est situé au premier étage du Logis royal, constitué de quinze salles réparties en trois sections et d'une salle d'introduction sur le château et son territoire.

Les visiteurs non-francophones peuvent aussi partir à la découverte de ce parcours, traduit en deux langues (anglais, allemand). Une application permet de le rendre accessible en cinq autres langues (italien, espagnol, néerlandais, arabe et chinois), ainsi qu'en langue des signes française. Support complet de l'accessibilité des contenus, l'application propose également d'autres options comme l'audiodescription,

l'audioamplification et le sous-titrage pour les visiteurs en situation de handicap.

Un château, un territoire

Après l'ascension de l'escalier du Roi et la découverte de ses décors sculptés de la Renaissance, les visiteurs parviennent à la salle « Un château, un territoire », en accès libre et gratuit. L'histoire et l'architecture du château se dévoilent à travers une grande fresque chronologique, une maquette tactile et une projection monumentale qui retrace les évolutions du domaine. Dans de courts entretiens filmés, plusieurs habitants de Villers-Cotterêts témoignent de leur attachement au château, à son parc et à la forêt de Retz. Véritable terre d'écrivains, Villers-Cotterêts et sa région entretiennent un rapport de longue date à la langue française. Un dispositif interactif permet aux visiteurs de se plonger dans la vie, l'œuvre et l'univers de plusieurs écrivains célèbres de la région.



Mosaïque des francophones © Didier Plowy - CMN



La « bibliothèque magique » © CMN

Le parcours sur la langue française : L'Aventure du français

« L'aventure du français » propose un voyage à travers le temps et l'espace pour donner à voir et à entendre la langue française dans la diversité de ses expressions. Tout au long de ce parcours, le français est appréhendé dans ses dimensions culturelle, historique et sociale ainsi que dans les relations qu'il entretient avec les autres langues.

PREMIÈRE SECTION :

Le français, une langue monde

Comme dans un hall d'aéroport, un grand tableau des départs, projection monumentale présentant des destinations francophones, invite les visiteurs à embarquer pour un voyage dans la « langue-monde » qu'est le français. Dans cette séquence, ils découvrent l'univers que constitue la langue française, avec ses différentes formes d'expression, orales comme écrites, mais aussi son rapport au monde avec sa diffusion sur les différents continents et ses relations avec les autres langues.

Comme toutes les langues, le français est en soi un véritable « monde » de créations. Ses capacités expressives, qui contribuent à sa réinvention et sa diffusion, sont explorées à travers les thèmes du rire, de la passion amoureuse, de la révolte à l'aide d'extraits d'œuvres francophones : films, spectacles, opéras, lectures... La création en langue française s'illustre aussi en musique, avec une radio diffusant des extraits de chansons jouant avec les mots et le langage.

L'expression écrite est mise en relief au sein d'une « bibliothèque magique ». Ses faces extérieures abritent plusieurs milliers d'ouvrages écrits en français, de tous les continents, de toutes les époques et de tous les genres (roman, poésie, essais, bande-dessinée, littérature jeunesse...). À l'intérieur, un dispositif immersif permet une expérience inédite : les visiteurs sont invités à répondre à une série de questions et repartent avec une recommandation de lecture toute personnelle grâce à une intelligence artificielle.

Le français est parlé par des centaines de millions de personnes à travers le globe. Dans la diversité de ses expressions, il reste ainsi une langue de référence au niveau mondial, dont le dynamisme peut se mesurer aux mots qui lui sont empruntés ou aux nombres d'œuvres traduites. *Le Petit Prince* écrit par Antoine de Saint-Exupéry, est ainsi le deuxième ouvrage le plus traduit dans le monde après la Bible, avec plus de 450 langues. Dans une mosaïque des francophones, des personnes originaires des quatre coins du monde



Miss.Tic, *Circulez il y a le monde à voir*, encre aérosol sur skateboard en bois, 2021 © Didier Plowy - CMN © Miss.Tic ADAGP

témoignent de leur rapport à la langue française et partagent avec les visiteurs leur perception de la francophonie. Ils lui font aussi deviner le sens d'une expression de leur région.

Cette présence mondiale de la langue française trouve son explication dans l'histoire : des explorations aux conquêtes coloniales, la langue française s'est progressivement diffusée hors de son berceau européen d'origine. Elle s'est aussi répandue par l'influence politique et le rayonnement culturel de la France, en particulier au XVIII^e siècle lorsque se développe un art de vivre à la française et cette vocation française à l'universel défendue par Antoine de Rivarol. Un film d'animation à la manière d'un théâtre d'ombres emmène les visiteurs sur les pas de Casanova dans le tour d'une Europe qui « parle » français.

C'est à travers l'école et l'instruction qu'est évoquée l'expansion de la langue avec la colonisation. Instrument d'aliénation, mais aussi vecteur d'idées, notamment celles des Lumières, et moyen de communication, elle a pu devenir outil de résistance et d'émancipation. Cette ambivalence face à la langue est expliquée par Souleymane Bachir Diagne, professeur de philosophie et de français à l'université de Columbia et originaire du Sénégal, dans un film documentaire de 7 minutes.

DEUXIÈME SECTION :

Le français, une invention continue

Cette deuxième séquence propose aux visiteurs d'explorer la langue dans son fonctionnement, de la constitution de son vocabulaire à l'évolution de sa prononciation, en passant par sa normalisation, mais aussi dans la variété de ses usages et sa capacité à constamment se réinventer.

Une spectaculaire projection à 360° à l'intérieur d'un dôme présente le voyage des mots jusqu'au français.

Au fil des siècles, au gré des conquêtes militaires, des échanges culturels et commerciaux, les mots, dans leur voyage, évoluent dans leur prononciation, leur forme, leur sens. Douze exemples venant de langues parentes ou éloignées, régionales ou étrangères, illustrent ces transformations. Ainsi, le mot « sirène » d'origine grecque, désignait, à l'image de la sirène en argile du IV^e siècle du musée du Louvre, une figure mythologique mi-humaine mi-oiseau, dont le chant séduisant conduisait les marins vers un destin fatal. Le mot désigne aujourd'hui une alarme signalant un danger.

Un dispositif sonore donne à entendre les voix, réelles ou reconstituées, de personnages historiques du IX^e au XX^e siècle, comme Louis le Germanique, Jeanne d'Arc,



Salle « Une langue en mouvement » © Didier Plowy - CMN



Salle « Dans la langue de Molière » © Didier Plowy - CMN

Alexandre Dumas ou Léopold Sédar Senghor, sans oublier bien sûr François I^{er}. Les visiteurs peuvent ainsi percevoir les différences de prononciation, d'intonation et de rythme suivant les époques.

Les usages ne cessent d'évoluer et sont divers d'une région à l'autre, malgré les efforts de codification destinés à garantir la bonne compréhension des personnes qui communiquent.

Cette volonté de fixer l'état de la langue trouve son expression dans la publication de dictionnaires et en particulier du premier d'entre eux : le Dictionnaire de l'Académie française, publié pour la première fois en 1694, et qui dans un flux continu voit ses éditions se succéder. **Des dispositifs interactifs permettent de tester son orthographe, de s'intéresser au genre, aux niveaux de langue ou encore aux accents et de s'ouvrir aux usages du français dans le monde avec le Dictionnaire des francophones.**

Les jeux autour de la langue se poursuivent dans une salle dédiée : les visiteurs peuvent s'affronter sur une grille de mots-mêlés géante, ou encore – au-delà du bien connu « pain au chocolat / chocolatine » – s'initier à la variété des mots régionaux pour désigner un même objet.

Le parcours dans cette séquence se termine avec l'évocation de « la langue de Molière ». L'œuvre de Molière donne à entendre la diversité des registres de langue, des patois, mais aussi des autres langues avec lesquelles le français dialogue au XVII^e siècle. Artistes du langage, les sociétaires et pensionnaires de la Comédie-Française continuent de faire vivre l'héritage de celui qu'ils considèrent comme leur « patron » et interprètent des extraits de ses pièces dans un film. Quatre saynètes écrites par quatre auteurs francophones, Nicolas Kerszenbaum, Valérie Cachard, Hakim Bah et Carole Fréchette, livrent en contrepoint une réinterprétation contemporaine d'une scène des *Femmes savantes*, démontrant la permanence du ressort comique ou dramatique que constituent la langue et sa réinvention continue.

TROISIÈME SECTION :

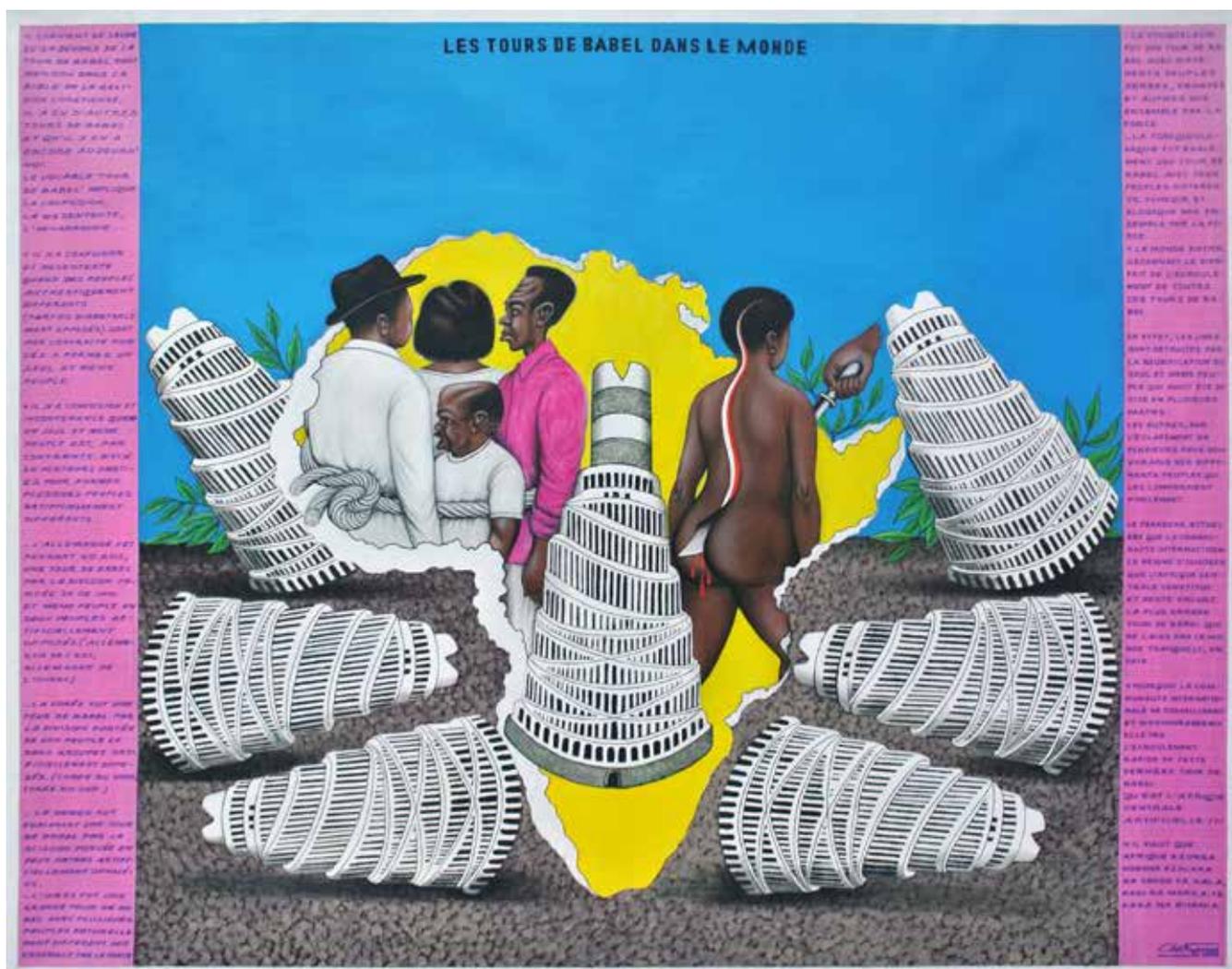
Le français, une affaire d'État

Le statut d'une langue, sa place dans la société et les conditions de son emploi ont toujours une dimension politique. C'est particulièrement vrai en France : royal ou républicain, l'État a placé la langue française au cœur de la construction politique de la nation.

L'influence croissante de l'anglais, qui amène à des assimilations parfois mal comprises ou déformées, est mise en scène dans un montage vidéo humoristique réalisé à partir d'extraits tirés des archives de l'Institut national de l'audiovisuel. En 1992, au cœur d'un contexte de mondialisation, l'État inscrit symboliquement le français comme langue de la République dans la Constitution de la V^e République. La loi détaille l'application de ce principe dans différents domaines et crée un droit au français porté par un objectif d'égalité citoyenne.

Cette préoccupation est partagée par le Québec mais aussi par les membres de l'Union européenne qui affiche la devise « Unis dans la diversité »... y compris linguistique.

Si le français est la seule langue officielle de France, il cohabite depuis toujours avec de nombreuses langues, régionales ou extraterritoriales. Aujourd'hui, 72 langues régionales sont officiellement reconnues. Les visiteurs peuvent les découvrir grâce aux luminaires sonores des langues régionales, qui s'éclairent et diffusent chacun à leur tour le son d'une langue issue d'une région du territoire français, tandis que celle-ci s'éclaire sur une carte monumentale. La généralisation du français s'est accentuée avec la scolarisation gratuite et obligatoire en 1882, mais le projet politique d'unifier la nation



Chéri Samba, *Les Tours de Babel dans le monde*, acrylique sur toile, 1991, Galerie Pascal Polar, Bruxelles.

Pour l'artiste congolais Chéri Samba, le fait de contraindre des populations de langues différentes à se regrouper est aussi insupportable que la dispersion forcée. Selon lui, la confusion provoquée par ces politiques créerait dans le monde de véritables tours de Babel.



Salle « En langue française, et pas autrement ? » © Didier Plowly - CMN

à travers une seule langue remonte à la Révolution. Le français s'était déjà diffusé sous l'Ancien Régime, notamment grâce aux progrès de l'imprimerie et aux colporteurs qui vendaient de petits ouvrages populaires, comme le montre un tableau anonyme du XVII^e siècle prêté par le musée du Louvre.

Le français a émergé à partir du Moyen Âge face au latin, langue de l'Église, du droit et des savoirs, partagée à travers le continent. Au début du XVI^e siècle, il acquiert ses lettres de noblesse avec les premières traductions de la Bible et son emploi dans les créations littéraires et poétiques, le développement de l'imprimerie ayant ensuite contribué à le diffuser. Les mécanismes et principales étapes de cette élévation sont retracés par un film qui voisine dans cette salle avec nombre de documents et œuvres de cette époque.

C'est à la même période qu'un statut officiel est accordé au français, avec l'ordonnance signée par François I^{er} en 1539 à Villers-Cotterêts. Le parcours aboutit à la salle où est présentée cette ordonnance qui impose le français dans les actes administratifs et juridiques afin de les rendre compréhensibles par ceux à qui ils s'appliquent. Si le modèle qu'elle propose – perpétué par la Cour de justice de l'Union européenne où les décisions sont rendues dans la langue de l'affaire jugée –

peut paraître comme une évidence dans le pays qui l'a instauré, des objets du quotidien et des témoignages vidéos rappellent que dans d'autres pays, d'autres choix linguistiques ont été faits et plusieurs langues peuvent avoir un statut équivalent.

Le visiteur termine sa visite dans la chapelle royale et dans la contemplation de son somptueux décor sculpté influencé par l'Italie. Il peut feuilleter virtuellement quelques ouvrages de la bibliothèque de François I^{er} avant de rejoindre, par l'escalier de la Reine, la cour du Jeu de paume.

Une médiation adaptée à tous les publics

La Cité internationale de la langue française s'adresse à tous les publics grâce à une offre d'activités de médiation adaptée : publics famille, du champ social, francophones, allophones, groupes, individuels, et bien évidemment les publics scolaires, de la maternelle à la Terminale. Il y en a pour tous les goûts. Pour les férus d'histoire, d'architecture, de nature, de langue française et de voyages puisque chaque visite guidée ou atelier à la Cité est une invitation au voyage, à la découverte. Chacun, petit ou grand, vient vivre une expérience à la Cité, accompagné ou en autonomie.

Une programmation culturelle construite avec plus de 80 partenaires

Un principe, vivre au rythme des saisons de la langue à la Cité, visites, expositions, concerts, spectacles, découvertes en forêt, jeux, loisirs, il y a toujours une bonne raison de passer dans ce lieu de vie. On y vient par hasard, pour un château, un parc, une forêt, une programmation, on y reste pour un café ou flâner à la librairie...

Toute l'année, la programmation sera organisée en « Week-ends au château » et « Vacances à la Cité », dans une temporalité propice à la disponibilité et donc à la curiosité. Chacun de ces rendez-vous sera thématique et évenementialisé autour d'un thème : *Sons de la Cité* ; Aux enfants, la Cité ! Langues de Rire ; La Cité de l'Amour ; etc.

Une programmation qui s'invente avec des partenaires culturels locaux, nationaux, internationaux, qui fait de la Cité un nouvel espace de création et de diffusion pour les artistes du monde entier qui *aujourd'hui créent, inventent, s'enthousiasment dans des français et dans une francophonie qui ne nous appartient pas seuls*.

1. Discours du Président de la République à l'occasion des 140 ans des Alliances françaises

EN ATTENDANT L'OUVERTURE

la Cité hors ses murs avec les acteurs culturels de son territoire,
un avant-gout en littérature, concerts, danse, résidence,
avec des interprètes exceptionnels

Samedi 16 septembre

- **L'Esprit de l'eau** (Paul Claudel) par **Didier Sandre** de la Comédie-Française et **Florent Boffard** - avec l'Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne (ADAMA) (Fère-en-Tardenois)
- **Mentissa** en concert avec le Mail – Scène Culturelle (Soissons)

Mardi 19 septembre

- **Première résidence - formation** : Rock en Seine au Domaine de Saint-Cloud et la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts proposent d'accompagner des **artistes émergents**, formations et programmations de juin à novembre 2023 pour une dizaine de groupes français. Clôture de la formation à la Cité le 19 septembre (Maison du projet), concert le 25 novembre

Vendredi 22 septembre

- **Post-scriptum** de **Georges Appaix** avec le festival C'est comme ça ! Centre de développement chorégraphique national (CDCN) L'Echangeur (Château-Thierry)

Vendredi 29 septembre

- **Épopées** de **Lou Cantor** avec le festival C'est comme ça ! CDCN L'Echangeur (Château-Thierry)

Samedi 14 octobre

- **Youssoupha - orchestre Lamoureux** : Concert Jazz / Blues / Gospel avec le Mail – Scène Culturelle (Soissons)

OUVERTURE !

du 19 au 29 octobre 2023

10 jours pour découvrir gratuitement et s'approprier la Cité internationale de la langue française et le château de Villers-Cotterêts

Jeudi 19 octobre

- Accueil : **Le tour de la francophonie en 80 mots par 80 jeunes** à partir du ciel lexical, interventions dans la cour des Offices par des élèves de l'Aisne
- Ouverture de la Cité par **la grande lecture d'une langue monde** : textes de Alexandre Dumas, Aimé Césaire, Andrée Chedid, Alain Mabanckou, Léonora Miano, Hélène Dorion
- Inauguration du **Parcours permanent** de la langue française
- **Tant que j'écris, je donne et je vis, performance** de et par **Fann Attiki**
- **Langue de rire** avec **Reda Saoui** (Québec) et **Samia Orosemame** (Tunisie) avec Montreux Comedy
- **Le Livre de ma mère** d'Albert Cohen par **Patrick Timsit** avec France Culture
- **En Français dans le monde** avec les invités de RFI, la radio française diffusée mondialement en français et en 16 autres langues

→ Du 19/10 à 12h00 au 20/10 à 11h59 : **24 heures pour s'écouter, se parler**, partout dans le monde et sur tous les fuseaux horaires, avec Le laboratoire mobile des langues, un programme permettant de réaliser le portrait sonore du français et des langues parlées sur le territoire de la Cité aussi bien que dans le monde francophone, à l'initiative du ministère de la Culture – délégation générale à la langue française et aux langues de France, avec le Pacte linguistique Hauts-de-France (Région, Département de l'Aisne, Retz-en-Valois), le CNRS et la Bibliothèque nationale de France. Un événement réalisé par Civic-City

→ **Un château en forêt**, découverte dans l'espace des expositions temporaires de l'œuvre de **Stéphane Thidet**, un arbre surmonté d'une cabane, dans le parc AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS œuvre de l'artiste **Joël Andrianomearisoa** avec Mondes nouveaux, à l'orée de la forêt de Retz, **Visages d'écrivains** – 30 portraits d'auteurs et d'autrices des Hauts-de-France, avec le Réseau des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires

Vendredi 20 octobre

→ **Langue de rire** avec **Alex Vizorek** (Belgique) et **EPII** (Côte d'Ivoire) avec Montreux Comedy

Samedi 21 octobre

→ **La parole pour faire société** conférence avec Cynthia Fleury - Gérard Garutti avec le Centre des Arts de la Parole (lecture-débat)

Vacances à la Cité (21 octobre - 5 novembre)

→ **Expérience immersive Musiques-Fictions** - un texte contemporain, une création musicale et le savoir-faire de l'Ircam dans le son du futur, réunis pour une expérience à la fois littéraire et sonore inédite. Tous les jours, toute la journée, du 21/10 au 5/11 des histoires à écouter

→ **Naissance d'un pont** de **Maylis de Kerangal** / **L'autre fille** d'**Annie Ernaux** / **Bacchantes** de **Céline Minard** / **La Compagnie des Spectres** de **Lydie Salvayre** / **The Great Disaster**

de **Patrick Kermann** / **Nostalgie 2175** d'**Anja Hilling** / **Le Sentiment du monde** de **Robert Linhart** / **Croire aux fauves** de **Nastassja Martin** – avec l'IRCAM (Auditorium)

Jeudi 26 octobre

→ **La faute d'orthographe est ma langue maternelle** de et par **Daniel Picouly**

Vendredi 27 octobre

→ **Remise du label Forêt d'exception pour la Forêt de Retz** avec l'Office national des forêts et la Communauté de communes Retz en Valois

Fête de clôture (28 et 29 octobre)

→ **Fête à la Cité : Michaël Canitrot** (à partir des *Contemplations* de Victor Hugo et d'auteurs francophones) - soirée électro - images (cour des Offices)

→ Aux enfants, la Cité ! : **Boîte à Joujoux** (Claude Debussy et André Hellé) et **Histoire de Babar** (Francis Poulenc et Jean de Brunhoff) par **Philippe Cassard** et **Lambert Wilson**

Samia Orosemane © HoutKOV

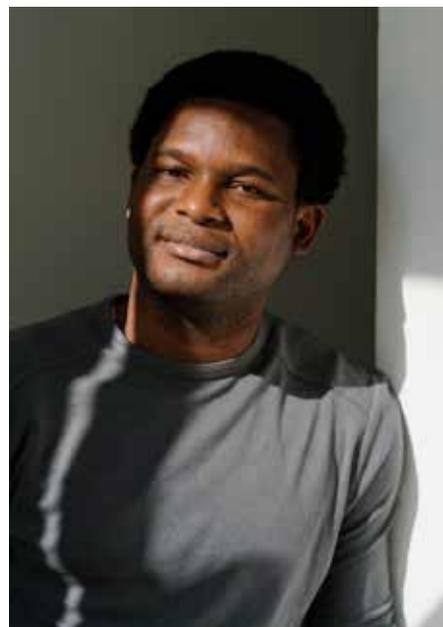


Michael Canitrot © Dimworks



Lambert Wilson © Anthony Fabian

Dôme IRCAM © Quentin Chevrin



Fann Attiki © cité internationale des arts

Patrick Timsit © Gilles Vidal



Cynthia Fleury ©
Francesca Mantovani -
éditions Gallimard



Philippe Cassard © JB Millot

Accès en permanence

→ Pendant toute la durée de l'ouverture **ÉCOUTER-PARLER, le Laboratoire mobile des langues** sera présent à la Cité internationale de la langue française. Ce laboratoire sillonne la France à bord d'un camion connecté pour faire découvrir aux habitants du territoire le français parlé et les langues de France et leur permettre de contribuer au *Portrait sonore de la France*. Entrez et découvrez des jeux, des enregistrements de français, de langues régionales et de dizaines de langues parlées en France, des ressources pédagogiques et en avant-première le projet « Ondes, le Totem et les Floteurs » de l'Ourcq » réalisé par l'artiste Guykayser avec les riverains de l'Ourcq.

→ **Parcours permanent** de la langue française

→ **Un château en forêt** de **Stéphane Thidet**

→ **AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS** de **Joël Andrianomearisoa**

→ **Visages d'écrivains** - 30 portraits d'auteurs et d'autrices

AUTOMNE

→ Résidence **Métamorphose de la langue française : Éveline Cantin-Bergeron**, artiste québécoise du champ des arts visuels (présentation au public à l'issue), avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec et le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Picardie

Week-end au château (25-26 novembre) : Sons de la Cité

→ Concerts en partenariat avec Rock en Seine, dans le cadre de l'accompagnement de la scène francophone émergente (Auditorium)

→ Résidence **Typographier la francophonie ou la francophonie typographiée** : collectif d'artistes l'**Atelier Baudelaire**, Eugénie Bidaut, Camille Baudelaire, Olivia Grandperrin (présentation au public à l'issue), avec l'Imprimerie nationale (IN Groupe) et le Centre national des arts plastiques (CNAP)

La Cité hors ses murs (6 décembre)

→ **Lynda Lemay** en concert, l'une des plus grandes auteure-compositrice-interprète et guitariste québécoise - avec le Mail - Scène Culturelle (Soissons)

Week-end au château (16-17 décembre) : Aux enfants, la Cité !

→ **Casse-Noisette** et **Le Carnaval des Animaux** avec l'Ensemble instrumental du Philharmonique de Radio France, aux pianos le **Duo Játékok** et **Alex Vizorek** en récitant

→ **Contes et histoires** - activité ludique dans le parcours permanent

HIVER

→ Résidence de jeunes humoristes francophones (avec Montreux Comedy et Les Hauts de l'humour)

Week-end au château (janvier) : Langues de Rire

→ **Premiers rires : Sorties de résidences, spectacles inédits** avec un artiste émergent et une marraine ou un parrain avec Montreux Comedy et Les Hauts de l'humour

Week-end au château (20 janvier) : Nuit de la lecture

→ Lectures au château avec les bibliothèques de l'Aisne

Week-end au château (15-17 février) : La Cité de l'Amour

→ **Les Mots d'amour** par **Angélique Kidjo** et **Alexandre Tharaud**

→ **Si tu as peur, n'aie pas peur (de l'amour)** par **Daniel Auteuil** (concert)

Alex Vizorek © Pascal Aïmar - Tendance Floue



Duo Játékok © G.Arnoldi



Angélique Kidjo et Alexandre Tharaud © D.R.



Daniel Auteuil © François Robin

PRINTEMPS

Paroles, festival de la langue française au mois de mars à la Cité et dans les communautés de communes de Retz-en-Valois, des Lisières de l'Oise et de l'agglomération de la Région de Compiègne

→ avec notamment, des conférences **Comment va le français ?** des concerts **Thomas Fersen**, des épopées, **L'Odyssée de la Parole**, ...

Week-end au château (12-14 avril) : Sons de la Cité

→ **Résidence Issam Krimi et des artistes de rap** - Collection Proses (Volume 1)

→ **Proses - volume 1**, concert création **Issam Krimi** avec **Vicky R** et **Le Juice**

Vacances à la Cité (18-21 avril) : Premier festival des cultures culinaires du monde francophone

→ **Des Mets et des Mots** – cuisine, dégustation, rencontres, sous la présidence de **Pascal Ory** et avec la Mission française du Patrimoine et des cultures alimentaires

→ **La cuisine des auteurs**, seul-en-scène gourmand, de et avec **Jérôme Pouly** de la Comédie-Française

Week-end au château (à partir du mois de mai) : Première exposition temporaire

→ **C'est une chanson qui nous ressemble... succès mondiaux des musiques populaires francophones**,
Pour sa première exposition temporaire, la Cité internationale de la langue française braque le regard sur la chanson – ou plutôt sur la manière dont les musiques populaires francophones courent le monde. De *La Vie en rose* par Édith Piaf à *Pookie* par Aya Nakamura, de *La Marseillaise* clamée par mille révoltes à la contagion planétaire du zouk de Kassav', les valeurs, sentiments, séductions et idéaux portés par la chanson dessinent une mythologie explorée pour la première fois par une institution culturelle française. Commissaire **Bertrand Dicale**.

Résidence (27 mai-1^{er} juin) : Fabrique des nouvelles dramaturgies francophones

→ **Résidence Fabrique des nouvelles dramaturgies francophones** organisé par **Hakim Bah** avec *les Chantiers Nomades*, suite à un appel à projet, une sélection par un comité de lecture de textes d'auteurs et autrices francophones seront mis en scène par des interprètes et des scénographes

Week-end au château (31 mai-1^{er} juin) : Nouvelles dramaturgies francophones au plateau

→ **Premières représentations** des textes issus de la résidence Fabrique des nouvelles dramaturgies francophones, lectures, rencontres autour du théâtre francophone

ÉTÉ

→ **Cité en bulles (juin)** temps fort en écho aux Rendez-Vous de la Bande Dessinée d'Amiens
Qui je suis ici ? récolte puis illustration de paroles d'Axonais.

→ **Résidence En bande francophone dessinée** accueil d'une autrice ou d'un auteur phare du programme des 28^{es} Rendez-Vous de la Bande Dessinée en juin 2024, avant sa venue à Amiens. Journée d'installation du résident, présentation publique des Rendez-Vous, librairie de la Cité toute en BD - avec l'association *On a marché sur la bulle* et l'Université de Picardie Jules Verne

Week-end au parc (8 juin) : Fête du château

→ La Société des amis du château de Villers-Cotterêts organise avec les acteurs locaux, associations, écoles, comité d'escrime, commerces, une journée d'animations, rendez-vous familial sur la grande pelouse du parc du château

Week-end au château (21 juin) : Parc d'attraction littéraire provisoire

→ **Le Livrodrome de la francophonie** à la Cité, un temps pour les adolescents de 11 à 18 ans, avec plus de 15 attractions littéraires, ludiques, insolites, et participatives, et la possibilité de rencontrer des auteurs, autrices, illustrateurs, illustratrices, artisans du livre - avec le Centre national du livre

Week-end au château (28-29-30 juin) : Du château à la forêt

→ **Balades Extraordinaires** - inspirées par l'histoire d'un territoire et de ses habitants, les balades sont composées par des artistes dans un rapport entre la faune, la flore et la Cité. Suscitant la joie et l'émerveillement d'un public de tous âges et de tous bords, chaque balade est une invitation à découvrir les richesses végétales, animales et architecturales qui façonnent le territoire, alors que surgissent, sans crier gare, acrobates, musiciens, danseurs, apiculteurs, jardiniers et autres créatures enfouies dans les recoins de la flore environnante... avec L'Onde & Cybèle

→ **Branches et ciné** - projections en plein air dans le parc du château avec l'ONF (Office national des forêts)

Un été Olympique à la Cité (juillet - août)

→ **Olympisme, langue française et cultures francophones** : La langue comme le sport transmettent des valeurs, font œuvre d'attention et de reconnaissance de l'autre dans sa pluralité. De ce postulat simple, et au-delà du rappel que le français est l'une des deux langues officielles reconnues par la Charte olympique, une exposition en libre accès pour mettre des mots sur les sports et raconter l'olympisme

→ **Passage de la Flamme olympique** le 17 juillet

→ **... des surprises et toujours le parcours permanent, l'exposition sur la chanson...**

« AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS », œuvre monumentale de Joël Andrianomearisoa



Joël Andrianomearisoa
© Studio Joël
Andrianomearisoa
© Didier Plowy - CMN

L'œuvre AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS, de l'artiste Joël Andrianomearisoa, réalisée dans le cadre du programme artistique du ministère de la Culture Mondes nouveaux, a pris place dans le parc de la Cité internationale de la langue française. Première réalisation du programme artistique du ministère de la Culture Mondes nouveaux, elle a été dévoilée à l'occasion de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie en mars 2022.

Cette œuvre poétique fait dialoguer patrimoine et création, sculpture et mots, matérialité et langage. Ainsi, en lien avec la Cité internationale de la langue française, face à la forêt de Retz et ouverte sur l'horizon, elle lance un appel au monde à remettre à sa place le désir, à l'encontre des contraintes toujours plus présentes. Sur ce site reliant le passé à de nouvelles visions du monde, elle entend établir une discussion, favoriser de nouvelles relations entre humains.

« Il n'est pas de Nouveau Monde » de Stéphane Thidet



Stéphane Thidet
© Laurent Lecat - CMN

Dès l'ouverture, une des salles de l'espace d'expositions temporaires présentera une exposition de Stéphane Thidet intitulée « Il n'est pas de Nouveau Monde ».

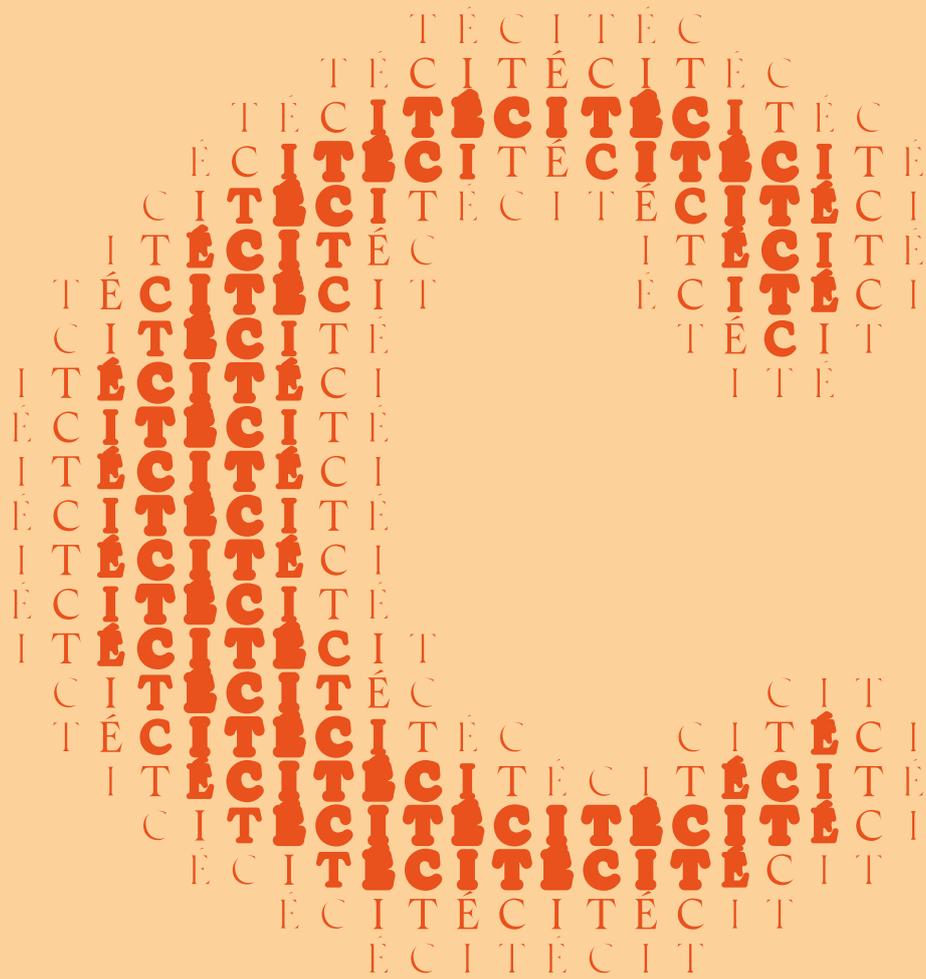
Dans le cadre de l'appel à projet Mondes nouveaux en 2021, Stéphane Thidet a imaginé la construction d'une cabane au-dessus de la cime des arbres du Château, à laquelle on accéderait par un escalier monumental. Dans cette exposition, l'artiste en présente une maquette à l'échelle 1/8 qui dévoile les secrets de conception aux enjeux techniques et artisanaux passionnants. Cette cabane à échelle réduite est un véritable ouvrage d'ébénisterie qui conserve l'ambition première de l'œuvre : celle d'une architecture surplombante, invitant à questionner notre rapport à l'habitat et à la nature. Comment habiter le monde aujourd'hui ? Peut-on habiter sans occuper ? Ainsi, la Cité accueillera la forêt, qui est à l'origine du château, au moyen symbolique de cette cabane. L'exposition sera également composée d'une série de dessins, études et autres œuvres originales autour de cette utopie.



Il n'est pas de Nouveau Monde, esquisse préparatoire © Stéphane Thidet



AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS de Joël Andrianomearisoa
© Studio Joël Andrianomearisoa © Pascal Baudrier - CMN



Un pôle de **résidences,**
d'innovation
et de **formation**

Un lieu de formation et d'apprentissage de la langue pour apprenants et formateurs

La Cité internationale de la langue française proposera un large éventail d'activités autour de la langue française destinées aux professionnels et bénévoles de la formation mais aussi des initiatives pour découvrir et apprécier la richesse architecturale du château de Villers-Cotterêts. Les stages, formations, rencontres professionnelles, ateliers et cafés pédagogiques organisés permettront aux professionnels et aux bénévoles d'acquérir, de développer ou de consolider leurs compétences dans le champ de la formation. Lieu singulier, innovant et ouvert à l'international, la Cité accueillera les professeurs enseignant le français à des personnes allophones ainsi que des apprenants souhaitant apprendre le français.

Du 20 au 24 novembre 2023, la Cité accueillera la formation qualifiante « BELC – Cité internationale de la langue française, vers l'autonomie linguistique et numérique » conçue en partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - ministère de la Culture et France Education International (ministère de l'Éducation nationale et

de la Jeunesse) à destination des formateurs locaux et internationaux spécialisés dans l'enseignement du français (professionnels et bénévoles).

Le CMN s'est associé à TV5 Monde pour coproduire une web-série intitulée « A chacun son métier » consacrée aux différents métiers du chantier de restauration. Charpentiers, couvreurs, archéologues, tailleurs de pierres, mais aussi spécialistes de la sécurité,... les métiers exposent leurs savoir-faire. Les vidéos sont accompagnées d'outils pédagogiques permettant de développer ses compétences à l'écrit avec un vocabulaire professionnel dédié. Le but est de faciliter l'insertion professionnelle et de préparer un diplôme de compétences professionnel en langue française. Des ateliers seront prochainement organisés à la Cité pour former les professionnels à l'utilisation de ces ressources.



Web-série « À chacun son métier »



Esquisse des espaces dédiés aux ateliers et formations © Atelier Projectiles



Camion *Ecouter-Parler*, le Laboratoire mobile des langues
© Pascal Baudrier - CMN

Le volet pédagogique fait également partie du partenariat signé avec France Médias Monde qui, par sa position stratégique de média francophone vu et écouté par des millions de personnes dans le monde, a développé des programmes permettant de rendre plus accessible le français, d'accompagner apprenant ou curieux des langues. Ces ressources seront disponibles en ligne sur le site de la Cité ou en consultation dans les espaces partagés de la Cité. Des formations à l'utilisation de ces contenus seront proposées au sein de la Cité pour les enseignants.

Depuis 2022, la Cité a engagé une collaboration avec la jeune pousse Artips, média numérique du secteur de la culture et entreprise de l'économie sociale et solidaire, pour développer un dispositif de médiation du parcours de visite permanent pour les publics en situation de fragilité linguistique. Prenant la forme d'un parcours en ligne de micro apprentissage, ce « Voyage en langue française » permettra d'explorer la langue française et la francophonie dans un format ludique. Il sera accessible gratuitement aux professionnels et bénévoles accompagnant des publics en situation d'illettrisme ou des publics allophones disposant d'un niveau autonome en français. L'outil pourra également être utilisé par des enseignants souhaitant s'appuyer sur cet outil ludique et interactif pour approfondir des notions liées à la langue française. Dispositif gratuit, cette plateforme sera disponible dès le 21 septembre 2023. Des ateliers, destinés aux professionnels, pour

prendre en main ce nouvel outil seront organisés courant octobre et novembre 2023. La création de ce dispositif a été rendue possible grâce au mécénat de la Fondation Crédit Mutuel Nord Europe et au soutien financier de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la culture).

En 2022, un partenariat tripartite a été signé avec la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité du ministère de l'Intérieur et l'Office français de l'immigration et de l'intégration pour faciliter la visite de la Cité et plus largement de l'ensemble des monuments du réseau du CMN, par les étrangers primo-arrivants signataires du contrat d'intégration républicaine, dans le cadre de leur formation civique ou linguistique. Dès l'ouverture de la Cité, des visites et des ateliers avec des acteurs de l'apprentissage de la langue, de la prise de parole, mais aussi des rencontres avec les artistes en résidence seront organisés.

En partenariat avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse et la Mission locale pour l'Emploi des Jeunes du Soissonnais, un programme de mobilité a donné lieu en septembre 2022 à un séjour au Québec de jeunes du territoire pour renforcer leurs compétences professionnelles et leur employabilité tout en leur proposant une ouverture à l'international et une découverte interculturelle dans un territoire francophone. Les jeunes Axonais ont été invités à présenter une restitution de leur expérience au Québec le 17 mars 2023 à la maison du projet, à l'occasion de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie. L'Office franco-québécois pour la jeunesse et la Mission locale pour l'Emploi des Jeunes du poursuivront ensemble ces partenariats en 2024.

La Cité et le Centre de Ressources Illettrisme et Illectronisme (CRII) de l'Aisne organiseront le 25 janvier 2024 une journée interprofessionnelle où une cinquantaine de personnes intervenant dans le domaine de l'illettrisme et du français langue étrangère échangeront sur les opportunités que leur offre la Cité et sur comment elles peuvent s'emparer de ce nouvel établissement culturel.



Esquisse du studio de danse au niveau des ateliers de résidence © Atelier Projectiles

Les résidences : un pôle de création et d'innovation en lien avec la langue française

Au deuxième étage du Logis royal, douze ateliers de 15 à 110 m² ont été aménagés pour accueillir en résidence des artistes de toutes disciplines, des chercheurs, des entrepreneurs et des pédagogues qui mèneront une réflexion ou un projet, y compris économique, autour de la langue française ou des langues de manière générale. Les résidents seront invités à présenter leurs créations au public, dans les espaces de la Cité. Ils bénéficieront d'un accompagnement artistique et technique de l'équipe de la Cité qui les invitera à aller à la rencontre du territoire et de ses acteurs.

Les programmes de résidence de la Cité sont construits avec de multiples partenaires dans plusieurs champs et thématiques associés à la langue française, ils s'inscrivent dans des réseaux d'accueils de résidents nationaux et internationaux, dans l'idée d'une complémentarité et d'une aide à la circulation des artistes et chercheurs.

Dès l'automne 2023, la Cité accueillera une résidence en partenariat avec **Rock en Seine** pour accompagner des groupes musicaux francophones par des formations et programmations, dont une session thématique « Comment s'exprimer face au public ? » en septembre 2023 à la Maison du projet de la Cité.

Puis, en octobre et novembre 2023, Eveline Cantin-Bergeron, une artiste québécoise du champ des arts visuels, sera accueillie pour une résidence de deux mois mise en place avec le **Conseil des Arts et des Lettres du Québec**. L'artiste sera invitée à proposer une création autour de la thématique de la métamorphose de la langue française, matière vivante modelée par son environnement et son époque et dont l'évolution est indissociable de l'histoire et des transformations sociales, économiques et politiques du monde. Cette résidence permettra d'interroger la capacité de la langue française à se métamorphoser, mouvement continu qui sera exploré au prisme des arts visuels. Pour cette première édition, plusieurs partenaires sont associés, dont le **FRAC - Fonds régional d'art contemporain de Picardie Hauts-de-France**, le **Musée de la Civilisation du Québec** et **Engramme**, centre d'artistes à Québec. Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'une entente de trois ans entre la Cité et le Conseil des Arts et des Lettres du Québec visant à créer un programme de résidences artistiques croisées.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'**Imprimerie nationale (IN Groupe)** et le **Centre national des arts plastiques (CNAP)**, la Cité accueillera également à partir de l'automne 2023 l'Atelier Baudelaire associé à Eugénie Bidaut, un collectif d'artistes œuvrant dans le champ de la création typographique pour une résidence partagée entre Villers-Cotterêts et l'Imprimerie nationale (IN Groupe) dans le Nord. La résidence vise à proposer un travail de création, de

recherche ou d'expérimentation autour de la thématique « Typographier la francophonie ou la francophonie typographiée ». L'Atelier Baudelaire propose la création originale d'un caractère typographique comme un outil innovant pour l'apprentissage de la lecture et l'écriture via un protocole de jeu, associant la création graphique, du jeu et de la pédagogie. Le projet proposé s'inscrit dans une prise en compte des réalités sociales du territoire (lutte contre l'illettrisme, promotion de la lecture...) et prévoit une forte implication des publics à travers des ateliers pédagogiques. L'ancrage local du projet s'incarne notamment dans le fait de s'appuyer sur les caractéristiques visuelles du château et au-delà (relevé de signes, lettrages et graffitis), sur les ressources de l'atelier de l'Imprimerie nationale et les interactions avec les publics.

La Cité prépare plusieurs programmes de résidence pour 2024 dont un avec l'**association les Hauts de l'Humour** qui coproduit « **Lillarious, Lille Métropole - Les Hauts de France** », festival d'humour lancé par Grégoire Furrer (Montreux Comedy). La résidence vise à proposer un accompagnement à la professionnalisation et à la création de spectacle à de jeunes humoristes francophones. Par ailleurs, la Cité s'associe à l'**Université de Picardie Jules Verne** et à l'association **On a marché sur la bulle** pour mettre en place grâce à l'univers de la bande dessinée, diverses actions de sensibilisation, d'éducation, de création, au moyen notamment de résidences de bédéistes francophones et d'installations. La Cité s'associe également à **La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, Les Francophonies de Limoges, la Cité internationale des arts de Paris** pour mettre en place un pôle d'accompagnement des écritures francophones vers la mise en scène dans le cadre de résidences croisées entre Villers-Cotterêts dans les Hauts-de-France, Limoges dans la région Nouvelle-Aquitaine, Villeneuve-lez-Avignon en Occitanie et Paris en Île-de-France, afin que des artistes puissent bénéficier de plusieurs temps de recherche, de création et de diffusion de leurs œuvres et d'outils de travail variés (ressources culturelles et scientifiques, programmation artistique, rencontres avec les professionnels et les publics, découverte du territoire et de ses acteurs...) d'un lieu à l'autre. L'association de la Cité à ces trois pôles de référence francophones en France dans le cadre de ce programme de résidence contribuera au développement des démarches artistiques dans le champ des arts

de la scène et plus particulièrement du théâtre, de la littérature et du conte francophones.

En 2024 également, plusieurs compagnies réunies par Hakim Bah et les Chantiers Nomades, organisme de formation continue spécialisée dans le spectacle vivant, seront en résidence pour finaliser leurs spectacles.

Dès 2024, la Cité intégrera la manifestation **¡Viva Villa!** portée par les quatre résidences françaises à l'étranger : l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, l'Académie de France à Madrid – Casa de Velázquez, la Villa Kujoyama à Kyoto et la Villa Albertine aux États-Unis. Cette programmation associant plusieurs artistes francophones en sortie de résidence permettra de valoriser leurs travaux en France. Avec ¡Viva Villa!, la Cité inscrit son action dans ce réseau international de coopération artistique et culturelle et de circulation des œuvres, littérature, musique ou arts visuels, d'artistes francophones.

Un laboratoire d'innovation pédagogique sur les enjeux de la langue

Pensée comme un « laboratoire des langues et de la francophonie », la Cité porte l'ambition d'être à l'avant-poste des enjeux prospectifs liés à la langue française : lutte contre l'insécurité linguistique, enjeux d'apprentissage... Elle entend faire collaborer chercheurs, entreprises et publics autour des nouveaux défis linguistiques, elle participe à ce titre à la réflexion engagée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture et est membre d'un consortium de partenaires visant à créer un Centre de référence français et européen dédié aux technologies de la langue. Incubateur de référence en Europe des technologies du langage, la Cité constituera, autour de l'avenir de la langue au prisme des nouveaux outils et usages, un espace de rencontres, de débats, de travail, de réflexion entre les professionnels et d'expérimentation de projets innovants, qui bénéficieront pour éprouver leurs hypothèses d'un public très diversifié. C'est pour la Cité internationale de la langue française l'outil indispensable à son travail de prospective.

La Cité a également l'ambition de promouvoir l'utilisation de la langue française dans le monde académique et s'est associée avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). La valorisation de la francophonie scientifique sera réalisée grâce notamment à l'organisation d'événements, conférences, colloques et autres ateliers scientifiques à la Cité. Cette collaboration permettra également à l'AUF de mettre à disposition des usagers de la Cité des ressources pédagogiques sur la langue française et la francophonie.

Un lieu du quotidien accessible à tous

Un café « Chez Alexandre » et une librairie « L'arbre à palabres » seront accessibles aux horaires de la Cité, pour les habitants de Villers-Cotterêts et des environs comme pour les visiteurs. La librairie proposera des ouvrages sur la langue française et la francophonie en lien avec la programmation de la Cité ainsi que des titres de l'actualité littéraire notamment francophone, des coups de cœur du libraire et une offre de proximité. Les visiteurs pourront notamment y trouver les ouvrages publiés par les Éditions du patrimoine.

Une **offre de services de proximité en lien avec la langue française** sera proposée dans les espaces partagés de la Cité au rez-de-chaussée du Logis royal. Elle s'adressera à tous les types de publics, de la petite enfance au grand âge, en passant par les personnes en insertion professionnelle. Des ateliers linguistiques à destination des allophones, d'autres autour des pratiques numériques seront également disponibles. Un écrivain public sera présent chaque semaine dès l'ouverture. Ces services seront amenés à évoluer en fonction des besoins et des propositions faites par tous nos partenaires, parmi lesquels la Maison France Service, les associations locales. Ces espaces partagés offrent deux bureaux pour des entretiens et rendez-vous personnalisés, une salle de formation pouvant accueillir une trentaine de personnes, une salle pédagogique destinée au jeune public, ainsi qu'un foyer et un espace permettant d'accueillir et d'orienter les visiteurs. L'offre de services de proximité contribue à faire de la Cité un lieu vivant, véritablement ancré sur son territoire et ouvert à tout acteur désireux de développer ses actions localement.

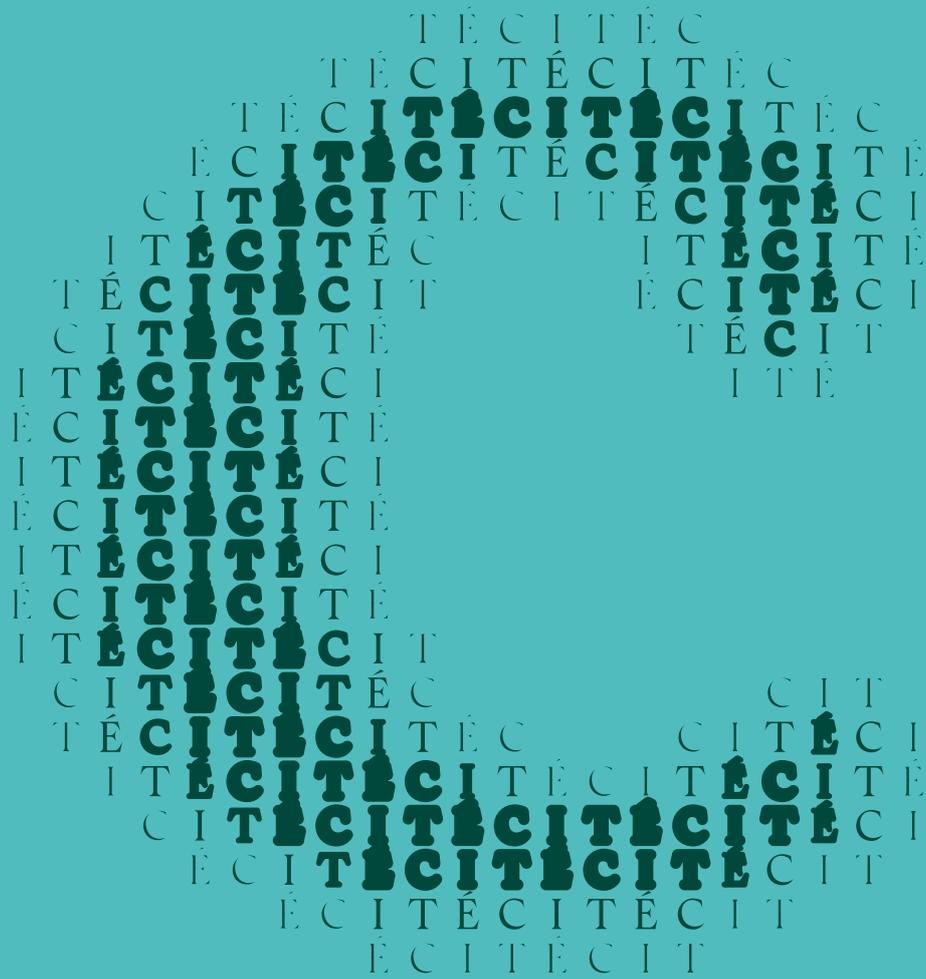
La Cité « numérique » : accessible partout et par tous

Le site Internet www.cite-langue-francaise.fr permet de découvrir la Cité internationale de la langue française et sa programmation et propose des ressources diverses sur la langue française. Il a été lancé en mars 2022 à l'occasion de la pré-ouverture au public des espaces patrimoniaux restaurés du château ; tout comme les différents comptes de la Cité sur les réseaux sociaux, il a vocation à être de plus en plus consulté à l'approche de l'ouverture de la Cité et notamment grâce à l'enrichissement de l'agenda culturel, des présentations des nombreuses thématiques de visites guidées et ou encore de la mise à disposition de ressources pour les enseignants et les formateurs, à l'image de la plateforme numérique développée par la Cité et en lien avec le parcours de visite de la Cité « Voyage en langue française ».

La Cité propose également des contenus sur ses comptes Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et sa chaîne Youtube et s'appuie sur la puissance des réseaux sociaux du Centre des monuments nationaux.

Le développement d'un module itinérant du parcours de visite

Afin de donner un accès plus large à ce parcours à travers l'aventure de la langue française, le CMN en produit une version itinérante, à même de circuler en France et à l'international, au sein de diverses structures d'accueil et auprès de différents partenaires. L'Institut français a apporté son soutien au projet en vue d'une diffusion dans les établissements du réseau culturel français à l'étranger. Le lancement du module itinérant débutera à l'automne 2024.



La Cité,
au cœur d'un territoire
d'exception



Tour d'observation du général Mangin © CC Retz-en-Valois

L'écrin de verdure de la Cité, un patrimoine naturel unique à célébrer

Entre ville et campagne, la Cité internationale de la langue française bénéficie d'un environnement naturel d'exception, à découvrir au fil d'une promenade à pied ou à vélo. Une invitation à se laisser aller à la flânerie et à la contemplation dans cet écrin de verdure incomparable du pays axonais...

En 2022, le prestigieux label Forêt d'Exception® a été attribué à la forêt de Retz, sous l'impulsion conjointe du Centre des monuments nationaux, de la Communauté de Communes Retz-en-Valois et de l'Office national des forêts. Seules quinze forêts françaises ont reçu ce label, véritable atout pour la région et son attractivité et reconnaissance du lien immuable entre les 13 000 hectares de forêt domaniale et le château.

Ce lien est mis à l'honneur au sein même de la Cité : tilleul, marronnier, chêne, hêtre, orme, pommier, érable, platane, acacia ou encore mélèze, autant de noms d'espèces emblématiques du parc du château et de la forêt sont donnés à différents espaces de la Cité. Ainsi, les salles de formation des espaces partagés, les salles pédagogiques mais aussi les ateliers des artistes en résidence portent les noms qui composent le patri-

moine naturel unique qui enveloppe la Cité. L'espace des bureaux de l'administration a d'ailleurs pris un nom plus qu'adapté : bouleau !

Quant au mot « forêt », choisi avec la population, il trône en bonne place dans le ciel lexical suspendu à la verrière de la cour du Jeu de paume. Il côtoie entres autres Alexandre Dumas, qui lui-même ne tarissait pas d'éloges sur la forêt de Retz dans laquelle il aimait se perdre.



Visite Ermitage Saint Hubert en forêt de Retz © OT Retz-en-Valois



Randonnée en forêt de Retz © OT Retz-en-Valois

Alexandre Dumas décrit ainsi les grand témoins que sont les arbres extraordinaires de la forêt de Retz qui habitent le parc planté par François I^{er} : « Beaux arbres ! à l'ombre desquels s'étaient couchés François I^{er} et madame d'Etampes, Henri II et Diane de Poitiers, Henri IV et Gabrielle, vous aviez le droit de croire qu'un Bourbon vous respecterait ; que vous vivriez votre longue vie de hêtres et de chênes ; que les oiseaux chanteraient sur vos branches mortes et dépouillées, comme ils chantaient sur vos branches vertes et feuillues ! (...) Poète que je suis, il y a une chose que je préférerais à tout l'or de la terre, c'est le murmure du vent dans vos feuilles ; c'est l'ombre que vous faisiez trembler sous mes pieds ; ce sont les douces visions, les charmants fantômes qui, le soir, entre le jour et la nuit, à l'heure douteuse du crépuscule, glissaient entre vos troncs séculaires, comme glissent les ombres des antiques Abencérages entre les mille colonnes de la mosquée royale de Cordoue ! ».

La Cité participera au festival de cinéma Branche & ciné créé en 2018 par l'Office national des forêts, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aisne, le Conseil régional des Hauts-de-France, la communauté de communes Retz-en-Valois, la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France, et le cinéma de Villers-Cotterêts.

Quelques chauves-souris avaient établi leur royaume au château abandonné de Villers-Cotterêts. Ces espèces étant protégées, le Centre des monuments nationaux s'est rapproché de Picardie Nature pour évaluer l'impact des travaux de restauration du château sur ces chiroptères et les mesures compensatoires à mettre en œuvre.

Ainsi, deux espaces de reproduction leur sont aménagés dans les combles du château, au-dessus du pavillon du Roi et de la chapelle, avec des accès spécifiques dans la toiture, et un site d'hibernation leur est aménagé dans la carrière de Tranloy afin d'assurer leur préservation.



© CC Retz-en-Valois

Une véloroute bientôt au pied de la Cité

La Communauté de Communes de Retz en Valois (CCRV), qui regroupe 54 communes et dont Villers-Cotterêts est la ville-centre, met en place une politique ambitieuse d'aménagement de son territoire, visant à en améliorer le cadre de vie, à en développer l'attractivité et à accueillir de nouveaux habitants.

L'ambition est d'en faire un territoire de ruralité dynamique et durable, où il fait bon vivre.

Le développement de l'usage du vélo, dans un cadre touristique mais également pour les déplacements quotidiens, a donc toute sa place dans ce projet.

C'est pourquoi la CCRV participe activement aux travaux du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Soissonnais-Valois concernant l'élaboration d'un schéma directeur cyclable et porte deux projets de véloroutes structurantes, dont un au sud de son territoire directement lié à l'ouverture prochaine de la Cité. Cette véloroute sera située sur l'axe La Ferté-Milon (Mareuil-sur-Ourcq) / Palesne (Pierrefonds), dans le secteur de la vallée de l'Ourcq et de la forêt domaniale de Retz. Cette véloroute reliera ainsi les châteaux de La Ferté-Milon, de Villers-Cotterêts et de Pierrefonds, puis permettra de rejoindre Compiègne.

Le Centre des monuments nationaux, qui gère la Cité internationale de la langue française et le château de Pierrefonds, est étroitement associé à l'étude de mise en œuvre de cette véloroute, parcours vert d'une trentaine de kilomètres entre routes communales et routes forestières, à cheval entre les départements de l'Aisne et de l'Oise. La Cité s'inscrit ainsi parfaitement dans son environnement naturel unique et répondra à un nouveau mode de tourisme vert qui associe patrimoine et nature.

La Route européenne d'Artagnan : un itinéraire équestre au cœur du parc du château de Villers-Cotterêts

La Cité internationale de la langue française se trouve sur la Route européenne d'Artagnan, programme de développement touristique et culturel durable. Premier itinéraire équestre culturel européen, elle relie Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, et Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort. Cette route propose une expérience originale, sur les traces du célèbre Mousquetaire, qui a parcouru l'Europe à cheval au service du roi Louis XIV. Elle s'adresse aux randonneurs au long cours, aux cavaliers, meneurs individuels et autres randonneurs friands d'aventures authentiques et parfois fantasques, avec le soutien des professionnels de l'itinérance douce.

Le nom de cette route est bien entendu une référence au plus célèbre auteur cotterézien, Alexandre Dumas, et se devait de passer sur sa terre natale. C'est donc naturellement que cet itinéraire traverse le parc du château de Villers-Cotterêts, écrin patrimonial de la Cité internationale de la langue française. Une signalétique et des aménagements spécifiques permettent de guider les randonneurs qui verront surgir, depuis la forêt, les façades restaurées du château de Villers-Cotterêts et l'entrée de la Cité.

L'itinéraire a été initié et est porté par l'Association européenne de la Route d'Artagnan, auquel contribue la Fédération française d'équitation. Il a vocation à contribuer à la valorisation économique des territoires, notamment des centres équestres et hébergements situés sur le tracé. Inaugurée en 2019 elle est jalonnée de haltes équestres. En 2020, la Route européenne d'Artagnan a été labélisée « Itinéraire culturel européen » à l'unanimité par les 35 pays votants du Conseil de l'Europe.

www.route-dartagnan.eu

Une terre d'écrivains

Le musée Alexandre Dumas (0 km)

Installé depuis 1952 dans les salons d'un hôtel particulier du XIX^e siècle, le musée Alexandre Dumas entretient la mémoire de trois générations de l'illustre famille Dumas : Thomas-Alexandre Davy de la Pailleterie, général de la République, né en 1762 à Saint-Domingue et décédé à Villers-Cotterêts, son fils Alexandre, né à Villers-Cotterêts en 1802, auteur des Trois mousquetaires et du Comte de Monte-Cristo, entré au Panthéon en 2002, et Alexandre Dumas fils, académicien et créateur de la célèbre Dame aux camélias. Le musée, labellisé « Musée de France » en 2002, propose des expositions temporaires annuelles sur l'œuvre et la vie des trois Dumas, mais aussi sur l'art et l'histoire de Villers-Cotterêts et sa région.

24, rue Demoustier

02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 23 30

webmuseo.com/ws/musee-dumas/app/report/index.html



Alexandre Dumas © Pascal Lemaitre - CMN



Jean Racine © Camilla Padilla - CMN



Jean de La Fontaine © Benjamin Gavaudo - CMN ; Musée Jean de La Fontaine © charbeor



Le musée Jean Racine (10 km)

Ce musée a été créé dans la maison restaurée où Jean Racine passa son enfance. À 3 ans, orphelin de père et de mère, il fut recueilli par sa grand-mère, Marie Desmoulins. Dans un cadre moderne, on peut y découvrir un exceptionnel ensemble de documents concernant Jean Racine et son œuvre. On y trouve également de nombreux éléments de l'histoire de La Ferté-Milon et des alentours.

2, rue des Bouchers
02460 La Ferté-Milon
03 23 96 77 77

La maison de Camille et Paul Claudel (35 km)

C'est dans cette maison que Paul a écrit ses premiers poèmes et que Camille découvre la sculpture. Elle « évoque et illustre la formation à la sensibilité artistique de ces deux artistes de renommée mondiale au contact de la terre du Tardenois, pays de leur enfance ». Le musée présente des espaces scénographiques dédiés à Camille et Paul Claudel.

42, place Paul Claudel
02130 Villeneuve-sur-Fère
Tél. 03 23 71 94 72

Le musée Jean de La Fontaine (40 km)

Haut-lieu patrimonial à Château-Thierry, l'hôtel particulier qui a vu naître le plus célèbre des fabulistes est davantage qu'un espace d'exposition. À l'image de la générosité de l'enfant de Château-Thierry, la Maison natale de Jean de La Fontaine est un site privilégié d'accueil, de découverte et d'expression pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'approcher au plus près du poète. Le musée est actuellement fermé pour travaux (réouverture prévue en 2024).

12, rue Jean de La Fontaine
02400 Château-Thierry
03 23 69 05 60
www.museejeandelafontaine.fr

La dernière demeure de Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville (40 km)

Cherchant à s'éloigner de la capitale, Jean-Jacques Rousseau n'aura finalement passé que quelques semaines à Ermenonville, dans un pavillon prêté par le marquis René-Louis de Girardin, avant de s'éteindre en 1778. Ce dernier voue un culte au philosophe et décide, en hommage au roman la *Nouvelle Eloïse*, de transformer un terrain marécageux devant son château pour en faire un jardin à l'anglaise. Détruite lors du Second Empire, il ne reste aujourd'hui au sein du parc qu'un pan de mur qui rappelle la demeure provisoire du grand philosophe.

Rue René de Girardin
60950 Ermenonville
www.oise.fr/actions/culture-et-patrimoine/culture/parc-jean-jacques-rousseau



Château de Pierrefonds © 4vents - CMN



Château de Septmonts © Patrick



Château de Compiègne © Dguendel

La Picardie, terre de châteaux

Le château de Pierrefonds (20 km)

Construit à la fin du XIV^e siècle par le duc Louis d'Orléans, le château est démantelé au XVII^e et se trouve à l'état de ruines lorsque Napoléon III décide d'en confier la reconstruction à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. Celui-ci met en pratique ses conceptions architecturales pour en faire un château idéal tel qu'il aurait existé au Moyen Âge. Le château de Pierrefonds est un monument géré par le Centre des monuments nationaux.

Rue Viollet-le-Duc

60350 Pierrefonds

03 44 42 72 72

www.chateau-pierrefonds.fr

Le château de Septmonts (25 km)

Le château de Septmonts est situé à quelques kilomètres de Soissons, dans l'Aisne. Le donjon du XIV^e siècle est le vestige principal de cette ancienne résidence des évêques de Soissons. En plus du donjon, le château est composé d'un ensemble de bâtiment à visiter ainsi que d'un vaste espace boisé aménagé en arborétum.

33 rue des Allées

02200 Septmonts

03 23 93 30 56

amisdesseptmonts.net/contact/

Le château de Compiègne (30 km)

Bâti par Louis XV et Louis XVI, réaménagé sous Napoléon I^{er} puis Napoléon III, le château de Compiègne fut un haut-lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir. L'originalité et la beauté du plus grand château néo-classique français, la qualité de ses décors intérieurs et de son mobilier, constituent un ensemble unique, un lieu historique qui est l'une des plus importantes résidences royales et impériales françaises.

Place du Général de Gaulle

60200 Compiègne

chateaudecompiègne.fr

Le château de Coucy (40 km)

Le château est édifié au début du XIII^e siècle par le seigneur Enguerrand III de Coucy. En 1652, le gouverneur de Coucy refuse de le restituer la forteresse, qui appartient pourtant au domaine royal, à Louis XIV, et Mazarin la fait démanteler. À partir du Second Empire, plusieurs architectes, dont Eugène Viollet-le-Duc, se succèdent pour préserver les ruines. Mais en février 1917, le château est dynamité par les troupes allemandes lors de leur retrait. Le château de Coucy est un monument géré par le Centre des monuments nationaux.

Rue du château

02380 Coucy le Château Auffrique

www.chateau-coucy.fr



Château de Coucy © Gaël Clariana - CMN

Le château de Chantilly (50 km)

Façonné du Moyen Âge au XIX^e siècle par plusieurs dynasties princières, telles que la famille de Montmorency ou encore les Princes de Condé, le château de Chantilly est aujourd'hui un joyau du patrimoine français. Le château de Chantilly est également doté d'un parc d'une superficie de 115 hectares, offrant un panorama exceptionnel de l'art du jardin occidental, ainsi que des plus grandes écuries princières d'Europe.

60500 Chantilly

03 44 27 31 80

chateaudechantilly.fr



Château de Chantilly © Steve Knight

Le château de Condé (55 km)

Construit au XII^e siècle par Enguerrand III de Coucy, le château de Condé entre en possession de la Maison de Bourbon en 1487. Plusieurs pièces furent décorées par les artistes Jean-Antoine Watteau, Nicolas Lancret et Jean-Baptiste Pater entre autres.

4, rue du Château

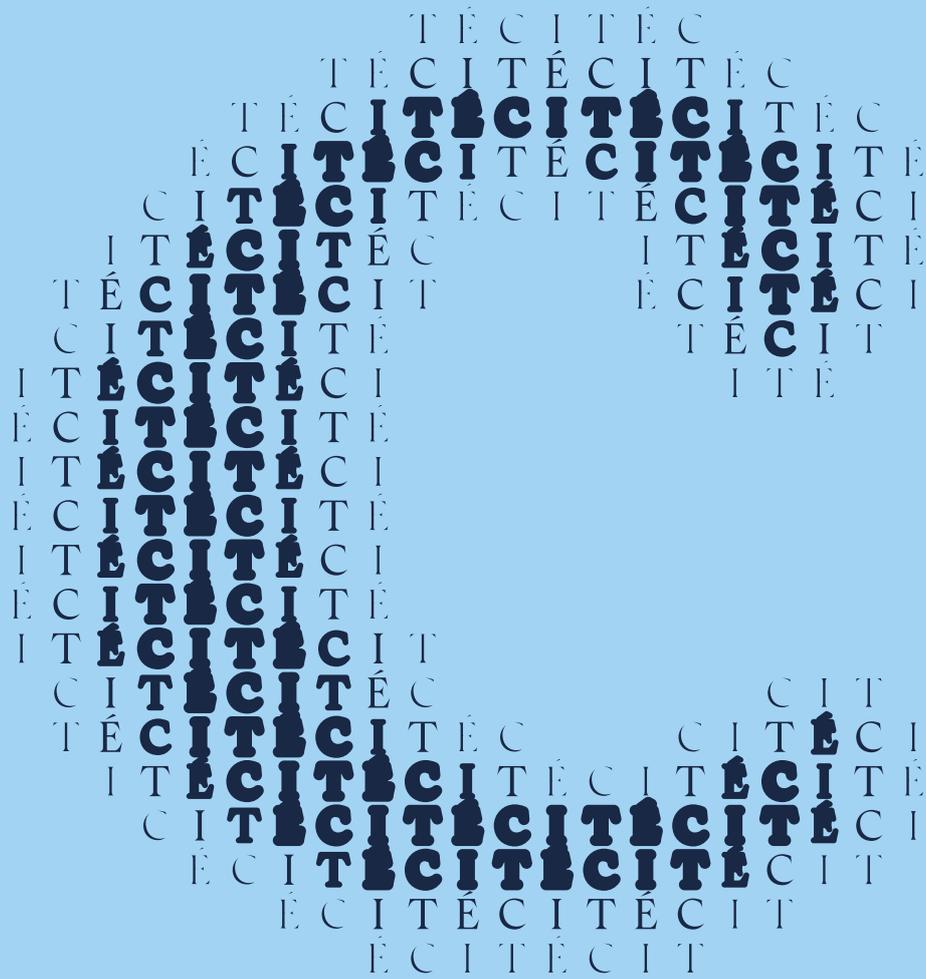
02330 Condé-en-Brie

03 23 82 42 25

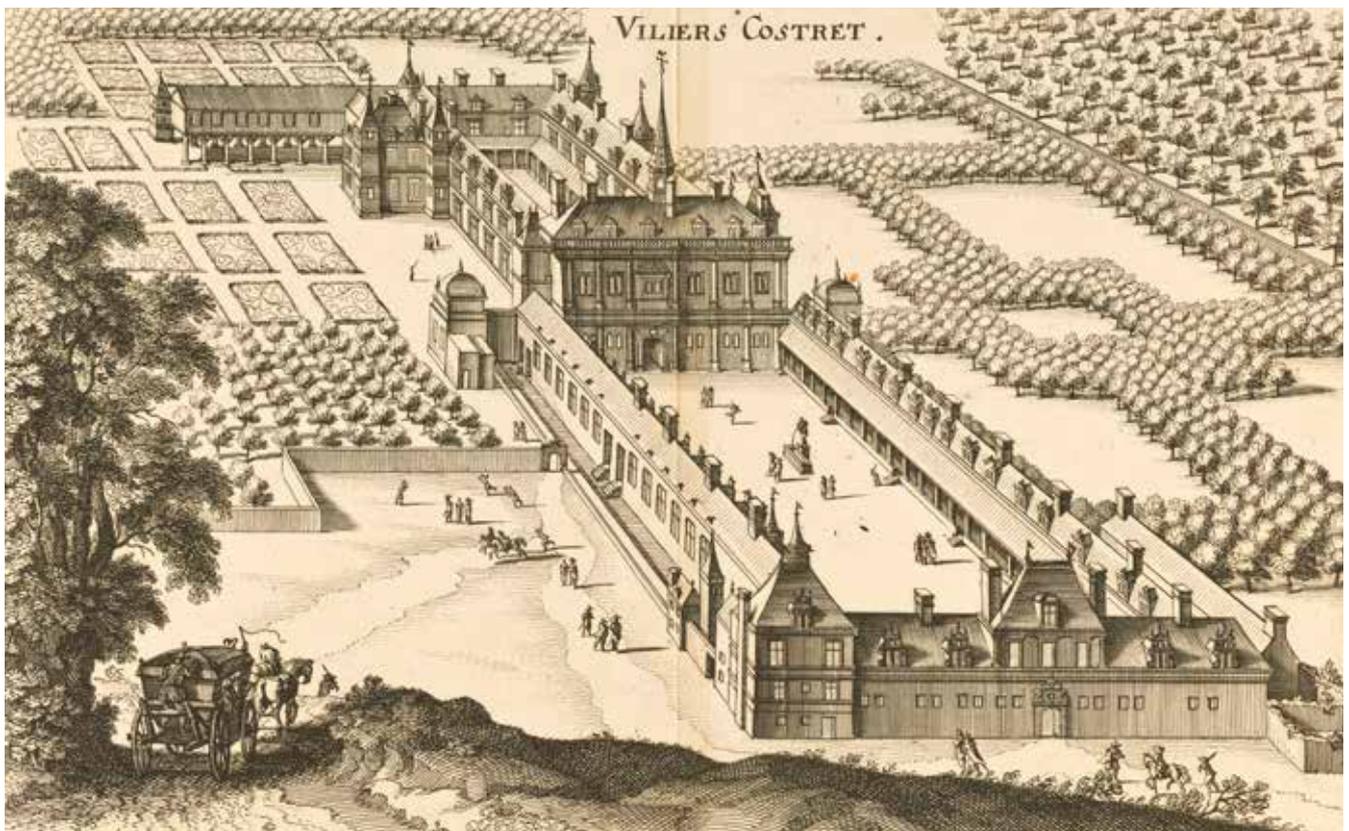
www.chateauconde.fr



Château de Condé © Pline



Le château de Villers-Cotterêts **d'hier à aujourd'hui**



Matthieu Mérian, « Topographia Galliae », 1655 d'après Jacques Androuet Du Cerceau, « Second Volume des plus excellents bâtiments de France », 1579 © Reproduction Benjamin Gavaudo – CMN

Le château hier

Du château royal de la Renaissance...

La proximité de la forêt de Retz incita François I^{er} à se faire construire une résidence de chasse à Villers-Cotterêts. C'est ainsi que la construction du château débuta en 1532 pour se terminer en 1556 sous le règne d'Henri II, qui confia les travaux à son premier architecte, Philibert Delorme.

Apprécié par les rois de France, François I^{er}, mais aussi Henri II qui y pratiquait la chasse aux cerfs sept ou huit heures d'affilée, **Villers-Cotterêts devenait, lors des séjours de la cour, un lieu de pouvoir où la politique du royaume se décidait.** En 1539, François I^{er} y signa l'ordonnance historique qui imposa le français dans les actes administratifs et juridiques et qui est aujourd'hui le plus ancien texte législatif encore en vigueur en France. Henri II y décida en 1558 d'accorder aux Écossais la possibilité de résider en France et d'y acquérir des biens immobiliers, affirmant ainsi ses prétentions sur la couronne d'Angleterre.



Chapelle avant et après restauration © Thomas Jorion - CMN ; Benjamin Gavaudo - CMN

L'ordonnance de Villers-Cotterêts

François, par la grâce de Dieu, roy de France, sçavoir, faisons, à tous présens et advenir, que pour aucunement pourvoir au bien de notre justice, abréviation des procès, et soulagement de nos sujets avons, par édit perpétuel et irrévocable, statué et ordonné, statuons et ordonnons les choses qui s'ensuivent.

[...]

Article 110

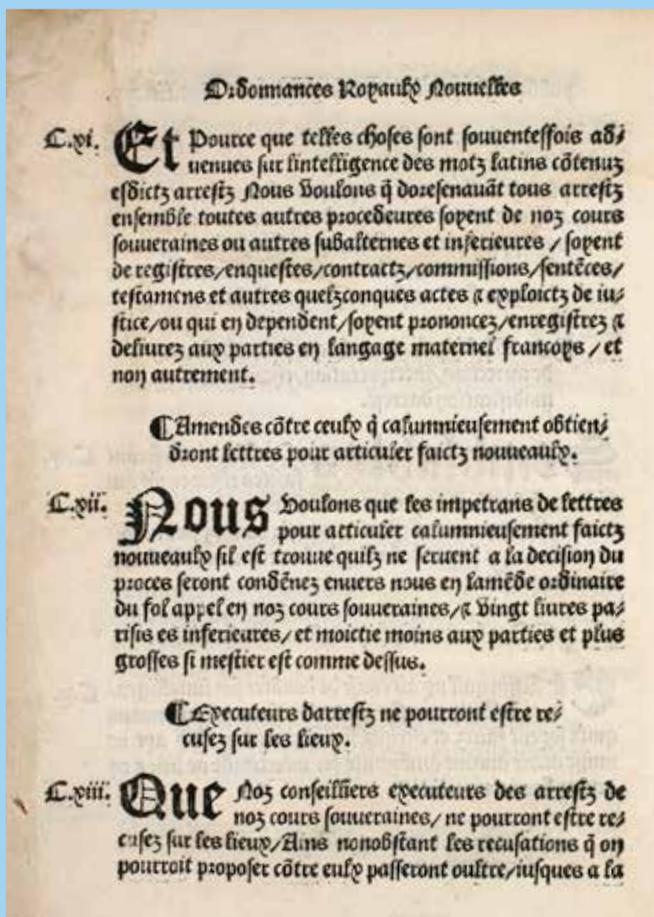
Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrêts, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude ne lieu à demander interprétation.

Article 111

Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrêts, nous voulons d'oresnavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement.

[...]

Donné à Villers-Cotterêts au mois d'aoust, l'an de grace mil cinq cens trente neuf, et de nostre règne le vingt cinquième. FRANCOYS. Par le Roy : BRETON.



© Archives nationales

à la résidence princière des ducs d'Orléans...

En 1661, Louis XIV donna le château en apanage à son frère Philippe d'Orléans. Celui-ci fit supprimer les galeries du jeu de paume, permettant de créer des fenêtres dans cette cour, et fit procéder à quelques aménagements intérieurs ponctuels. Il fit également transformer le parc par le célèbre jardinier André Le Nôtre qui l'organisa autour d'un axe central aligné avec celui du château, offrant une perspective sur un kilomètre. Une porte fut créée dans la façade nord du logis pour renforcer cet axe unifiant la composition d'ensemble.

Louis XIV y séjourna à plusieurs reprises, notamment en 1664, où Molière et sa troupe jouent pour lui à nouveau *Tartuffe*, dont le roi avait dû interdire les représentations publiques quelques mois plus tôt conformément au souhait de l'archevêque de Paris. Le Régent, Philippe II d'Orléans, y organisa une fête à l'occasion du sacre de Louis XV. Les descendants du

duc d'Orléans effectuèrent au XVIII^e siècle des remaniements concernant principalement les intérieurs. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Louis-Philippe d'Orléans, arrière-petit-fils de Philippe d'Orléans (et grand-père de Louis-Philippe III d'Orléans, futur roi Louis-Philippe) fit appel à l'architecte Henri Pièrre, qui proposa de nombreux projets pour cette demeure parmi les préférées du duc. Le rapport avec l'extérieur fut renforcé avec des ouvertures plus nombreuses, notamment des portes-fenêtres donnant sur des perrons dont un au nord, sur l'axe central. Les façades donnant sur le parc (ouest, nord et est) furent donc remaniées et à cette occasion leurs ornements Renaissance pour partie supprimés ou dissimulés pour tendre vers un aspect plus classique. La façade sud du Logis royal fut également mise au goût du jour, avec la création d'un arc surbaissé, l'installation d'un balcon en fer forgé aux motifs rocaille et la suppression des baies géminées des lucarnes. Du côté nord de cette aile, la façade fut doublée d'une galerie au rez-de-chaussée et d'un couloir aux étages (la chapelle fut entresolée) afin d'améliorer la liaison entre les ailes est et ouest.



Anonyme *Le Château de Villers-Cotterêts*, seconde moitié du XVII^e siècle © Reproduction Benjamin Gavaudo - CMN

Du côté est, dans le prolongement de l'aile sud, le bâtiment du Jeu de paume fut construit en 1767 pour accueillir à nouveau (mais en intérieur) cette pratique redevenue à la mode.

puis au logement collectif...

Lors de la Révolution, le château fut affecté à une caserne de l'armée républicaine, qui y causa de nombreuses détériorations. A la suite d'un décret signé par Bonaparte le 17 mai 1804, **le château devint un dépôt de mendicité avec un équipement austère, clos et cerné de murs.** D'importants travaux furent engagés pour adapter la demeure de plaisance des ducs d'Orléans à ce nouvel usage, avec la création notamment d'ateliers, de dortoirs et de tous les services nécessaires. Le château étant très dégradé faute d'entretien, les premières actions furent consacrées à la réfection du Logis royal, où disparaissent alors les aménagements et décors du XVIII^e siècle,

ainsi qu'à la construction d'un mur d'enceinte isolant le dépôt de la ville et du parc. Le château resta en chantier perpétuel, pour l'adapter à une population dont la composition évolua considérablement et dont les effectifs s'accrurent considérablement. Les vieillards sans ressources y étant de plus en plus nombreux, le château devint officiellement une maison de retraite en 1889.

Des travaux de restructuration et d'aménagements intérieurs furent menés pour accueillir jusqu'à 1800 pensionnaires. Des entresols furent créés dans les ailes occidentale et orientale du logis, des dortoirs furent installés sous les combles. Dans l'aile occidentale des Offices, d'immenses dortoirs à destination des hommes furent installés au premier étage et sous les combles, le rez-de-chaussée étant réservé au réfectoire. La chapelle accueillit un dortoir pour femmes (l'autel fut déplacé dans le Jeu de paume), puis une bibliothèque du temps de l'hospice pour personnes âgées. Selon les besoins, les espaces furent tour à tour agrandis ou réduits, entraînant la destruction et la construction de murs et d'entresols,



Eugène Noury, *Le Dépôt de mendicité de la ville de Paris, ancien château de Villers-Cotterêts*, lithographie, vers 1860 (Bibliothèque nationale de France)

ainsi que la modification des ouvertures. Les façades ne furent que peu modifiées, mais le rapport entre le château, auparavant très ouvert vers l'extérieur, et son environnement immédiat changea radicalement.

De nouveaux bâtiments de service virent le jour, notamment le séchoir en 1850, à l'emplacement d'une partie de l'aile orientale des Offices qui s'était effondrée en 1807. À la toute fin du XIX^e siècle furent ajoutées à l'est des Offices les cuisines, qui abritaient aussi magasins et boulangerie, et qui sont un beau témoignage de l'architecture fonctionnaliste de l'époque.

Le château était sans affectation depuis 2014, accélérant ainsi l'état de délabrement dans lequel il se trouvait suite aux réaménagements conduits par les différents occupants puis par l'abandon progressif de certaines parties du monument par la maison de retraite.

Le château et la Grande Guerre

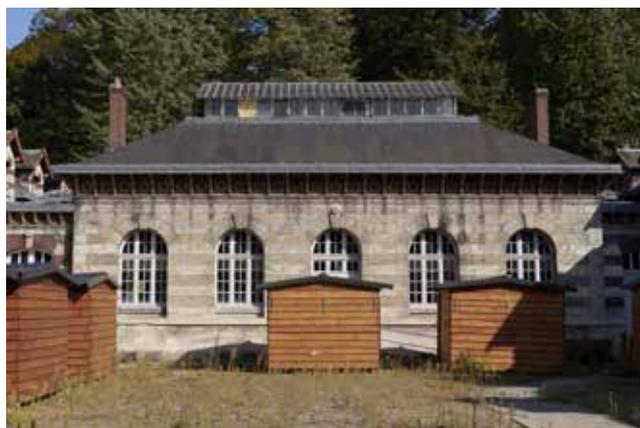
Pendant la Première Guerre mondiale, le château, proche du front, abrita un hôpital militaire. Après la défaite du chemin des Dames, les Alliés dirigés par le général Mangin lancèrent la contre-offensive dite de Villers-Cotterêts le 18 juillet 1918. Le succès de cette opération mena vers la victoire de la seconde bataille de la Marne et la fin de la guerre. Le château ne subit que de rares dommages, causés par les impacts d'obus sur la toiture.

Le château fut à nouveau réquisitionné au cours de la Seconde Guerre mondiale.

vers la Cité internationale de la langue française

Depuis la cession à l'État des parcelles propriétés de la commune de Villers-Cotterêts pour l'euro symbolique, le château appartient à l'État dans sa totalité.

En 2018, le château de Villers-Cotterêts est confié par le Président de la République au CMN pour y mener le projet de restauration et de création de la Cité internationale de la langue française.



Cuisines avant restauration © Benjamin Gavaudo – CMN



Séchoir avant restauration © Benjamin Gavaudo – CMN ; chantier de restauration du séchoir © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' – CMN

Les fouilles archéologiques

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et le service archéologique de l'Aisne ont accompagné le CMN pour tous les travaux de restauration. Une première campagne de fouilles a été menée entre mai et août 2020 dans la cour du Jeu de paume du XVI^e siècle, l'arrière du château côté jardins au nord du Logis royal et le jardin de la Reine. Elles ont notamment permis de documenter le château médiéval dont les structures ont servi à la construction du logis à la Renaissance et de comprendre son évolution jusqu'aux aménagements les plus récents. Elles ont mis au jour les fondations d'une tour carrée, inconnue jusqu'alors, ainsi qu'un réseau de canalisations, et ont révélé l'importance du fossé qui protégeait l'édifice au Moyen Âge. Au cœur du logis, les vestiges exhumés du Jeu de paume, « prototype » de ceux qui ont été construits par la suite, témoignent de l'importance de ce jeu à la cour de François I^{er} et de ses successeurs. Un sceau en bronze du début du XV^e siècle représentant saint Georges terrassant le dragon a en outre été découvert.

Une deuxième campagne s'est achevée en février 2021 dans la cour des Offices, sur une surface de 3 700 m². Ces fouilles ont révélé un grand bâtiment de plan rectangulaire, long de 18 m et large de 5 m, comprenant au moins trois pièces. Il est daté de la fin du Moyen Âge mais sa fonction reste pour l'instant inconnue.



Début du chantier de fouilles, cour des Offices à l'aube
© Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN

Au cours d'une dernière campagne qui s'est poursuivie jusqu'en mars 2023 au sud du Logis royal, les vestiges du système d'accès au château médiéval ont été mis au jour. Un pont-levis permettait d'enjamber le fossé sans eau donnant l'accès à une tour-porche précédant l'entrée principale construite au XVI^e siècle. Deux tourelles encadraient probablement le chemin d'entrée.

Sceau du prieur de Villers-les-Moines
représentant saint Georges terrassant
le dragon © S. Le Maho, Inrap





Vues des fouilles d'archéologie préventive : façade nord, cour des Dames ; façade ouest ; cour des Offices
 © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN



Base de colonne avec un décor gothique du milieu du XII^e siècle en cours de nettoyage © B. Guillot, Inrap
 Vue de la façade sud du Logis royal avec les fouilles de l'entrée médiévale en cours © cliché D. Gliskman, Inrap

Le chantier de restauration

Le Centre des monuments nationaux, maître d'ouvrage de l'opération, a confié la maîtrise d'œuvre de l'opération à :

- **Olivier Weets**, architecte en chef des monuments historiques (ACMH), pour les travaux de restauration sur l'immeuble classé ;
- **Projectiles**, pour les aménagements intérieurs et la scénographie. L'atelier parisien d'architecture et de scénographie est le mandataire du groupement également constitué de TPF ingénierie, Altia, Changement à vue, CL Design, Lundi 8 et 8'18''.

Le parti-pris

Malgré les profondes modifications apportées au XVIII^e siècle lors des travaux conduits par le duc d'Orléans, puis au XIX^e siècle lors de l'installation du dépôt de mendicité, le château a conservé la quasi-

intégrité de son plan et de ses volumes extérieurs. La structure du château a peu été touchée par les divers travaux. En revanche, les intérieurs ont été fortement remaniés dès l'époque du duc d'Orléans. **Les vestiges de l'époque de la construction sont les joyaux de l'architecture et de la sculpture de la Renaissance française dans l'aile sud du logis : l'escalier du Roi portant le chiffre (la lettre « F ») et l'emblème (la salamandre) de François I^{er}, la chapelle, et l'escalier de la Reine.**

La restauration a conservé la trace des différentes périodes d'occupation, mais en privilégiant les éléments Renaissance d'origine, dans l'aile sud du Logis royal, ainsi que les apports du XVII^e et surtout du XVIII^e siècle qui ont valu au monument son classement. L'enjeu était de donner une meilleure lisibilité aux éléments architecturaux de la Renaissance et des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette restauration a cherché à mettre en valeur les éléments remarquables de la Renaissance dans l'aile sud du Logis royal (la chapelle, l'escalier du Roi et l'escalier de la Reine) afin que chacun puisse découvrir ces joyaux de la sculpture et de l'ornementation.

L'architecture et le décor du château

Avec son décor Renaissance, l'imposant château, une des rares demeures royales de la Picardie, rivalise avec les plus belles réalisations de son époque. Chef-d'œuvre de l'architecture de la Renaissance, sa chapelle est parmi les premières en France à rompre avec la tradition gothique, avec notamment une voûte en berceau. Les murs sont ornés de colonnes cannelées aux chapiteaux composites surmontées d'un imposant entablement où les emblèmes du roi sont omniprésents : écus royaux, couronnes, fleurs de lys, initiales couronnées, salamandres, colliers de l'ordre de Saint-Michel (ordre de chevalerie monarchique).

Deux escaliers en pierre, rampe sur rampe à l'italienne, situés de part et d'autre de l'aile sud du Logis royal, comportent un décor sculpté foisonnant, où la structure disparaît sous la sculpture. Les voûtes à caissons, forme dont l'origine remonte à l'Antiquité, de l'escalier du Roi, et la voûte à doubleaux de l'escalier de la Reine présentent un décor en bas-relief (emblèmes royaux pour l'escalier du Roi et scènes mythologiques, référence à l'Antiquité dans l'esprit de la Renaissance, pour l'escalier de la Reine). Les moulurations qui les séparent sont recouvertes de motifs végétaux.



Détail du grand retable, chapelle © Benjamin Gavaudo - CMN



Logis royal, plafond à caissons de l'escalier du Roi restauré © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN



Logis royal, plafond à caissons de l'escalier du Roi restauré
© Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN



Logis royal, plafond à caissons de l'escalier de la Reine, décor sculpté restauré © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN



Château de Villers-Cotterêts, cours des offices en travaux
© Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN

Les extérieurs du Logis royal ont été restaurés dans leur état de la fin du XVIII^e siècle.

Pour les intérieurs, le parti-pris de restauration a privilégié la période Renaissance. Les espaces d'origine, particulièrement amples et largement ouverts sur la cour et le parc grâce à leurs grandes fenêtres, ont été restitués. À l'exception de l'aile sud, ces espaces n'ont pas conservé leurs décors et leurs aménagements. La chapelle a été restaurée et a retrouvé son volume d'origine.

Le bâtiment du Jeu de paume a été restauré à l'identique pour ses extérieurs, tandis que l'intérieur a été aménagé en auditorium.

Dans l'ensemble du site, les espaces ont été aménagés selon des principes de modularité et de polyvalence de sorte à servir des pratiques différentes selon les rythmes et besoins de la programmation et accueillir le plus grand nombre d'activités.

Le CMN a souhaité rouvrir le monument sur son environnement en créant un passage à travers le site. Grâce à ce parti-pris urbanistique fort, renouant avec l'intention architecturale d'origine, les habitants et les visiteurs pourront librement traverser le site pour se rendre vers la ville côté sud ou vers la forêt côté nord. Tous pourront s'approprier au mieux un monument ouvert et traversant, qui sera amené à devenir un lieu du quotidien pour les habitants de Villers-Cotterêts et de ses environs.

Le chantier

Après une phase d'études entamée dès 2018 par les services de la DRAC Hauts-de-France, le CMN a commencé à préparer le chantier en janvier 2020. Les travaux menés sous la maîtrise d'œuvre d'Olivier Weets, architecte en chef des monuments historiques, ont commencé par la dépollution (plomb et amiante) du Logis royal et du bâtiment du Jeu de paume, les reprises des fondations en sous œuvre et les travaux de gros œuvre concernant les intérieurs, notamment la démolition des cloisons et des planchers ajoutés à partir du XIX^e siècle. La restauration des planchers et charpentes en bois, des façades en pierre de taille et des décors sculptés, des couvertures en ardoises, des menuiseries et des éléments de serrurerie-ferronnerie a ensuite pu être effectuée, ainsi que la restauration des intérieurs et l'aménagement scénographique. Parallèlement les espaces extérieurs ont été requalifiés, notamment le jardin de la Reine, situé à l'est du logis, et la cour des Offices.



Logis royal, façade sud © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN



Chantier et montage des échafaudages du Logis royal © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN

La restauration des ailes est, ouest et sud autour de la cour des Offices, des cuisines et du séchoir a pu être menée grâce à une enveloppe supplémentaire de 100 millions d'euros dans le cadre du plan de relance du gouvernement.

Un chantier créateur d'emploi pour le territoire

L'ancrage territorial de la Cité internationale de la langue française et l'ampleur du chantier de restauration du château de Villers-Cotterêts, ont, dès l'origine du projet, convaincu le CMN de l'intérêt de s'associer aux acteurs de l'emploi du territoire.

Sous le pilotage du Conseil départemental de l'Aisne et du CMN en lien avec la région Hauts-de-France qui a contribué à la mise en place de sessions de formation, des clauses d'insertion sociale ont été intégrées

à 33 marchés publics de travaux sur les 54 marchés passés pour favoriser l'emploi d'allocataires des minima sociaux, de demandeurs d'emploi longue durée, de jeunes de moins de 26 ans sans qualification, de personnes en situation de handicap. Au total, 37 entreprises ont été concernées, dans divers domaines d'activités : bâtiment, travaux publics, services, espaces verts... **Plus de 90 000 heures d'insertion ont été réalisées par 152 salariés qui ont ainsi bénéficié d'une expérience professionnelle grâce à ce dispositif.**

La création d'une verrière contemporaine

La cour du Jeu de paume constitue un espace de liaison entre la ville et la forêt et un espace de rencontre entre les différents services d'accueil et activités logés dans les ailes du Logis royal et organisés autour de cette place centrale. Le CMN a ainsi décidé de créer une verrière couvrant toute la cour, permettant non seulement de favoriser la circulation entre les espaces consacrés aux différentes activités proposées, mais aussi d'offrir un espace central pouvant être utilisé à l'occasion de manifestations culturelles. L'enjeu est que cette verrière contemporaine, conçue par l'atelier Projectiles, en concertation avec l'architecte en chef des monuments historiques Olivier Weets, s'intègre harmonieusement à son contexte patrimonial. Elle est ainsi positionnée juste en-dessous de la corniche de sorte à ne pas couper visuellement les façades. Sa forme relativement plate lui permet de laisser une vue dégagée depuis les combles.

La verrière est complétée d'un « ciel lexical » constitué d'un ensemble de mots en suspension, projetant leur ombre le jour et s'illuminant la nuit. Les Cotteréziens ont été associés au choix des mots, à travers des ateliers en milieu scolaire et une journée dédiée au grand public. Des dictionnaires et des jeux ont été mis à disposition des participants

pour leur faire découvrir la richesse des expressions francophones. Chacun a pu ensuite s'exprimer et faire des propositions de mots en lien avec les divers aspects du projet : le château, son histoire, son environnement, les grandes figures littéraires du territoire, les différents espaces de la Cité et surtout sur le parcours permanent dédié à la langue française et ses nombreuses thématiques.

Cent mots ont été retenus : de l'« alexandrin » au « verlan », sans « divulguer » tous les « fragments ».



Le ciel lexical au-dessus de la cour du Jeu de paume © Benjamin Gavaudo - CMN

Les mots du ciel lexical

Abécédaire	Créole	Langue de Molière	Racine
Alexandre Dumas	Dialogue des cultures	Langue monde	Rap
Alexandrin	Divulguer	Lecture	Recherche
Ambianceur	Dictionnaire	Liberté	Renaissance
Anagramme	Drache	Librairie	Rendez-vous
Argot	Droit	Littérature	Rime
Astragale	Ecole	Livre	Roman
Avoir le dernier mot	Ecriture	Lumières	Royaumer
Babillage	Egalité	Motamoter	Saperlipopette
Baratin	Eloquence	Mots migrants	S'empierger
Bienvenue	Fables	Onomatopée	Slam
Bouquin	Faire palabre	Ouf	Synonyme
Cadonner	Fissa	Palindrome	Tataouiner
Caïmanter	Forêt	Parole	Tchatte
Calligramme	Fragments	Partage	Théâtre
Camembérer	François I ^{er}	Patois	Traduction
Carabistouille	Francophonie	Pléiade	Vendredire
Chanson	Fraternité	Poésie	Verlan
Charabia	Grammaire	Polyglotte	Virelangues
Chelou	Justice	Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?	Voyage
Clavardage	Kif kif	Prose	Wassingue
Communication	Kiffer		Ziboulateur
Courriel			

Les définitions de ces mots sont disponibles dans le *Dictionnaire des francophones*, réalisé sous l'égide de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - ministère de la Culture :

→ www.dictionnairedesfrancophones.org

Afin d'ouvrir le monument sur son environnement, la cour sera traversante et accessible librement. Les habitants et les visiteurs pourront traverser le site, pendant les heures d'ouverture, pour se rendre vers la ville côté sud ou vers le parc du château et, au-delà, la forêt de Retz, côté nord.

Entretien

avec Paul Rondin, directeur de la Cité internationale de la langue française

Qu'est-ce qui, dans votre parcours, vous a mené jusqu'à la Cité internationale de la langue française ?

Paul Rondin : La première action que j'ai menée, c'est à Villeneuve-sur-Fère dans la maison de Paul et Camille Claudel qui était à l'abandon à l'époque. J'avais 18 ans, et j'ai organisé le premier festival de ma vie dans le contexte culturel de ce que l'on appelait alors le mouvement alternatif. C'est intéressant car on y retrouve l'idée d'un bâtiment patrimonial que l'on propose aux habitants du village de se réapproprier par la culture, toutes les cultures, du théâtre, des arts visuels, de la musique... sans se limiter à aucun genre, à aucune discipline. La seule question que nous nous posions était : quelle est notre légitimité à demander de leur temps à des gens pour venir voir ce que nous produisons ?

Un peu plus tard, l'Odéon-Théâtre de l'Europe, dont j'ai été secrétaire général, en plus d'être un théâtre, c'est un lieu patrimonial. C'est une histoire culturelle et une architecture qui en imposent et ce sont les ors de la République. Ce qui était intéressant, c'était à partir de ces marqueurs de voir comment on pouvait faire en sorte de rendre accessible un théâtre comme celui-ci, très institutionnel, qu'il devienne un lieu ouvert librement au public, un objet de curiosité. Donc la première chose que j'ai faite en arrivant à l'Odéon a été d'installer un restaurant sur la place, pour que sa terrasse attire les gens et que ce soit un théâtre qui offre un nouvel espace public extérieur de détente. D'un point



Paul Rondin © Benjamin Gavaudo - CMN

de vue patrimonial, on se mettait à l'abri du théâtre, dont l'impressionnante colonnade, de rempart, devenait orée. La deuxième étape a été d'ouvrir le théâtre absolument à toutes les disciplines. C'est devenu la maison de tous les éditeurs parisiens, où les auteurs venaient éprouver leurs œuvres en public. On y faisait des rencontres philosophiques, politiques, on attirait de jeunes décrocheurs grâce à des ateliers animés par

un rappeur en leur expliquant que ce théâtre était celui de la République et donc le leur. À partir de l'écriture, des langues et de la parole tout était affaire de partage de sens.

Et bien sûr le Festival d'Avignon, dont j'ai été le directeur délégué pendant 9 ans, où le dialogue entre création et patrimoine est consubstantiel de la réussite de la manifestation. Que ce soit la cour d'honneur ou une petite chapelle, les artistes jouent avec l'environnement dans lequel ils sont et les spectateurs sont en demande de cet accord entre les vestiges d'une histoire et le pur présent de la création. Il y a aussi une rencontre entre le public et les artistes qui est particulière, parce qu'un festival est un moment dans l'année où l'on se rend disponible, s'autorisant à vivre des choses exceptionnelles, sans les contraintes du quotidien. J'aimerais pouvoir introduire cette dimension à la Cité, que ce ne soit pas un lieu solennel, mais d'abord un lieu de vie, de hasards et d'expériences.

Dans les trois expériences citées, il s'agissait, sous des formes différentes, de politique publique, ce qui m'a amené à travailler avec des hommes et des femmes politiques de différents bords et à divers échelons : à Villeneuve-sur-Fère, le maire d'un village de 300 habitants, à l'Odéon, l'État et l'Europe, et à Avignon, tout le cortège des élus de la ville à l'État en passant par l'agglomération, le département, la région, et même l'international car Avignon est un haut lieu de diplomatie internationale. Dans tous les cas, la boussole qui nous indiquait le chemin commun était l'intérêt général, par la culture.

Je suis au service d'une politique publique de la culture, c'est l'engagement d'une vie. La Cité internationale de la langue française est un projet de l'État et donc un projet républicain, qui se fait avec l'ensemble des acteurs du territoire.

J'ai un très grand plaisir à travailler avec les élus car ces dernières années la politique de la culture impulsée par l'État s'est consolidée, développée, réinventée grâce aux territoires et donc à ceux qui les animent. Aujourd'hui les élus savent qu'on ne fait pas société sans culture, ils sont un trait d'union entre la proximité et le monde. À Villers-Cotterêts, à Retz-en-Valois, dans l'Aisne, dans les Hauts-de-France, en France, en Europe, dans le monde, je retrouve avec la Cité toutes les échelles de travail et de discussions qui permettent le déploiement d'une ambition culturelle exceptionnelle et plurielle.

La Cité a un ancrage historique, territorial, politique constitutif du projet. La signature de l'ordonnance par François I^{er} est évidemment un acte éminemment politique, par la langue, il rassemble, unit et instaure un principe d'égalité devant la justice et l'administration. Plus tard, le château accueille Molière et son *Tartuffe* censurés à Paris. Dans cette ville, Alexandre Dumas, qui y est né, a écrit l'histoire en train de se faire, notamment celle de Garibaldi. C'est un auteur qui incarne particulièrement bien la nécessité des mots et l'exigence du récit pour fonder notre histoire commune, ceci avec une attention permanente aux lecteurs, quels qu'ils soient. Le Président de la République a donc logiquement choisi le château de Villers-Cotterêts pour en faire un port d'attache pour la langue française et les cultures francophones. On y viendra pour les découvrir, on y vivra pour les faire grandir, on en partira pour mieux les partager.

Pourquoi est-ce important de créer un lieu dédié à la langue française ?

P. R. : Aujourd'hui nous avons besoin de réinvestir la langue parce que c'est ce qui fait le corps de la nation, c'est ce qui fait que l'on s'entend, au sens premier du terme, les uns avec les autres, c'est ce qui fait que l'on peut exprimer nos idées et les défendre, quelles qu'elles soient, entre nous, sur le territoire français mais aussi à l'extérieur. C'est ce qui fait que l'on peut être hospitalier, que l'on peut accueillir ceux qui ne parlent pas le français et qui veulent le parler. Mais c'est aussi une langue hospitalière dans le sens où elle peut nous faire comprendre et nous ouvrir à toutes les sensibilités du monde par le prisme de la traduction.

Sans être dans une logique défensive, on assiste à une dégradation réelle de la langue. On ne la revendique plus, on s'est laissé dévorer par un *globish* qui n'est pas l'anglais. Tout le monde croit parler une langue qui est en fait un véhicule, lui aussi dégradé. La langue s'est transformée en accumulation de signes, laissant peu de place à la complexité et à la diversité, avec une accélération par le numérique où ce n'est même plus tout à fait du *globish* mais des morceaux de *globish* ou de ce qui était le français. Pour autant, **la langue française, dans la diversité de ses expressions, ne va pas mal, elle est**

parlée par 321 millions de locuteurs dans le monde

et le premier genre musical écouté à l'écrasante majorité par les jeunes francophones se chante en français. Il s'agit aussi de reconnaître cette formidable inventivité de toute une génération qui s'approprie et transforme la langue française. Il y a donc une vraie dynamique que nous devons investir et transformer en une fierté aussi généreuse que contagieuse.

Notre projet est d'offrir une maison au français, non pas pour le protéger, mais pour y réfléchir, l'entendre, le valoriser, être attentif à toutes ses transformations. La Cité, est un endroit de brassage pour la langue française et à partir de la langue française, un lieu de diversité linguistique.

Quelles sont ses ambitions, locales, nationales, internationales ?

P. R. : Aujourd'hui aucun projet ne peut être uniquement local, ou national, ou international. La Cité a été pensée dans cette globalité-là, tout fonctionne ensemble. L'objectif est que des touristes qui viennent du bout du monde puissent trouver la même chose que le voisin de la Cité qui viendra s'y balader le dimanche et que la personne qui viendra en touriste culturel d'une autre région de France.

Je vais reprendre l'exemple d'Alexandre Dumas, c'est un auteur très ancré localement, et c'est aussi l'un des auteurs les plus traduits dans le monde, une œuvre à partir de laquelle on produit des films nationaux et internationaux pour le grand public. Dumas rassemble toutes ces échelles. Le rayonnement de la Cité sera lui aussi tant dans la rue d'en face, qu'en Amérique du Nord ou en Afrique, etc. aucun de ces échelons ne pourra fonctionner sans l'autre. C'est indispensable. On doit s'écouter, s'entendre les uns avec les autres pour pouvoir animer, faire vivre ce projet. C'est en cela que c'est un projet éminemment politique, porté par le ministère de la Culture et le Centre des monuments nationaux.

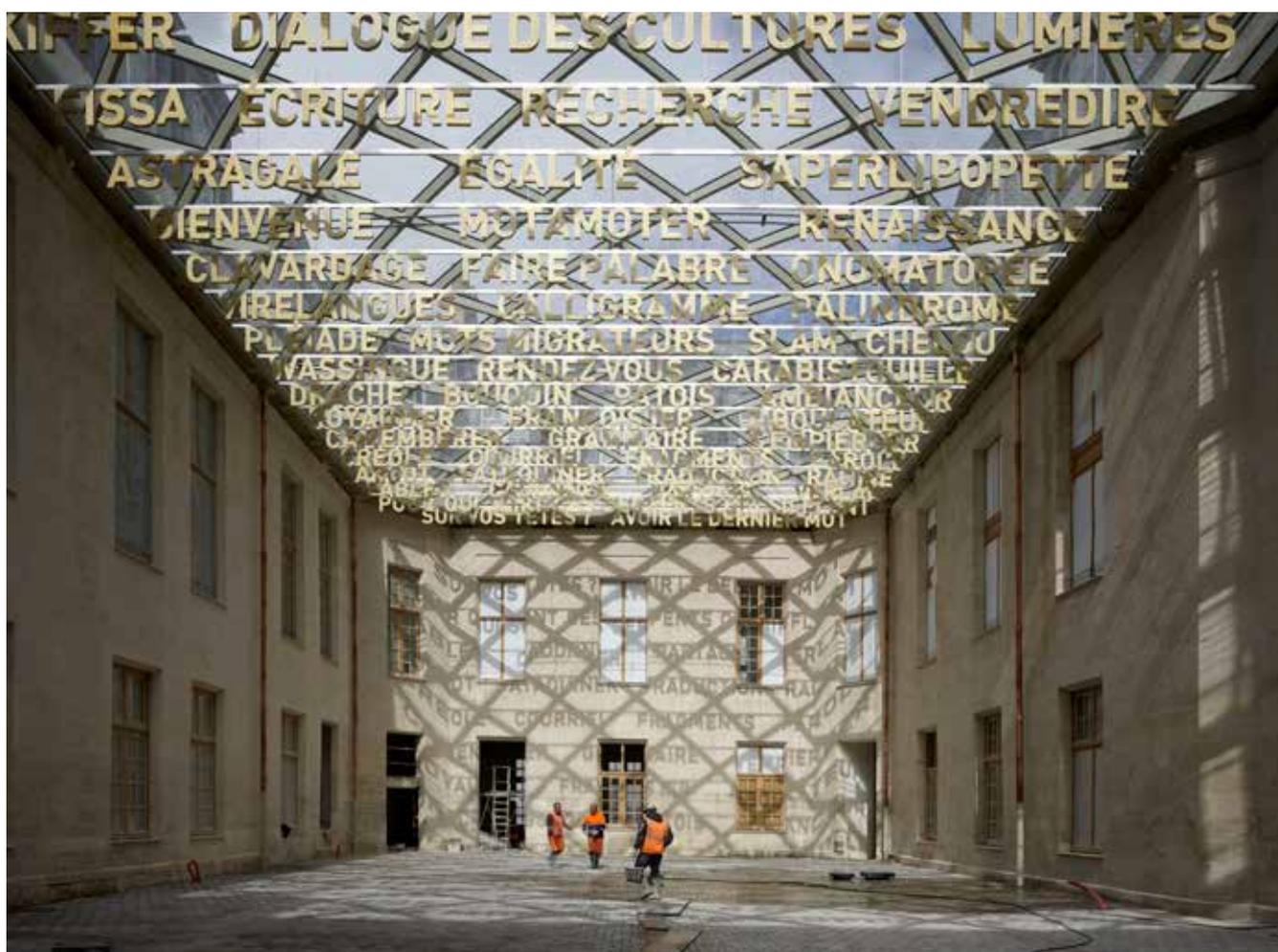
La langue française c'est aussi bien l'immense littérature de La Fontaine, de Proust, de Marguerite Yourcenar, de Marie Ndiaye, d'Hélène Dorion ou de Mohamed Mbourag Sarr, la pensée d'Edouard Glissant ou d'Achille Mbembe, que des chanteurs, des rappeurs, des humoristes.

Comment envisagez-vous de faire vivre la Cité au-delà de l'ouverture avec une programmation conçue pour tous les publics ? Quels publics souhaitez-vous y attirer ?

P. R. : Ce qui est extraordinaire avec le château de Villers-Cotterêts, c'est que le Centre des monuments nationaux a sauvé un château pour en faire un lieu de vie artistique et professionnel. On viendra s'émerveiller sur un château Renaissance admirablement restauré, qui était inaccessible jusqu'alors, c'est en effet la première fois de son histoire que ce château sera ouvert au public. C'était un château royal, cela devient un château de la République. Mais en plus de ça, c'est un château qui, au-delà de la visite que l'on peut en faire, a été restauré pour être un lieu de vie artistique et culturelle.



Façade sur rue, avant et après restauration © Benjamin Gavaudo - CMN



Pavement de la cour du Jeu de paume © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN

Tous les espaces du château vont être investis par des artistes, des chercheurs, des visiteurs et des spectateurs. Le parcours permanent va être un lieu vivant, c'est un parcours interactif, très ludique.

Ce n'est pas parce qu'il est permanent qu'il va être figé, on va apprendre au contact des publics et pouvoir le faire évoluer. Ensuite il y a un grand espace d'expositions temporaires au rez-de-chaussée. On va pouvoir y inventer tout ce que l'on veut à la fois sur la langue mais aussi sur les arts visuels, avec notamment des artistes de toute la francophonie et du monde entier, y faire des expériences artistiques, y raconter le château, la forêt, la nature... La première œuvre que l'on va y accueillir à l'ouverture, est une cabane imaginée par Stéphane Thidet dans le cadre du programme artistique du ministère de la Culture Mondes nouveaux, et c'est vraiment un signal important que la forêt entre dans le château.

Juste à côté, il y a la cour du Jeu de paume, qui est un lieu carrefour, comme une place publique sous

un ciel de mots, qui permet d'aller vers des espaces partagés pour les associations, par laquelle les résidents montent dans leurs studios de résidence, on accède aussi par cette cour à la billetterie, aux espaces d'exposition et au parcours, on peut aller au café, à la librairie... C'est vraiment le cœur de la Cité. C'est aussi un endroit qui pourra se transformer en lieu de démonstration, d'événement, de spectacle puisque l'on peut y accueillir jusqu'à cinq cents personnes. Et c'est un lieu abrité grâce à sa verrière contemporaine. Cet espace est important car il se trouve au centre de la circulation libre qui traverse la Cité, de la ville à la forêt et inversement.

Le Jeu de Paume, c'est une salle de spectacle de 250 places, entièrement modulable avec un gradin mobile qui peut se transformer en fonction des besoins, on pourra y faire des fêtes, des spectacles, du théâtre, des concerts, des performances, de la danse, des lectures, y accueillir des séminaires, des colloques, des tables rondes, des dîners, etc. C'est un autre lieu

emblématique et extrêmement important dans le château car c'est un lieu de monstration, notamment des travaux artistiques ou de recherche qui naîtront sur place, et d'accueil de la diversité artistique.

Dans le jardin de la Reine qui est juste à côté du Jeu de paume, aux beaux jours nous pourrions montrer des œuvres en extérieur, mettre la langue à l'épreuve de la nature, offrir aux artistes un environnement particulier avec lequel jouer. De l'autre côté du Jeu de paume, face au Logis royal, il y a cette immense cour des Offices qui est ouverte au ciel, dans laquelle on peut accueillir jusqu'à trois mille personnes et où l'on pourrait faire de plus grandes manifestations, fêtes, concerts, représentations, déambulations... La cour des Offices, en accès libre, sera toujours ouverte aux publics et aux habitants. On pourra y faire par exemple un marché aux arbres, aux livres, une brocante, des rendez-vous pour toutes et tous en rapport avec le site, forêt, langue, histoire... La Cité est donc à la fois un lieu de programmation, de fête et de vie.

Énormément d'espaces seront en entrée libre en permanence : les cours, les jardins, le passage entre la forêt et la ville, l'escalier du Roi et la salle « Un château, un territoire » et il y aura des propositions pour tous les âges et pour tous les goûts. Il y a aussi un endroit de restauration, un café convivial ouvert tout le temps avec une restauration légère.

Si l'on rêve encore un peu plus loin, on imagine aussi que le grand parc devant le château et qui donne sur la forêt de Retz devienne un lieu spectaculaire pour y faire des manifestations culturelles en plein air.

Comme un trait d'union entre le château et la forêt, se trouve l'œuvre monumentale de l'artiste malgache Joël Andrianomearisoa *AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS* qui est un appel à la liberté et au désir, posé entre la ville et la nature, entre le ciel et la terre. C'est le symbole que tout ne s'arrête pas aux murs du château.

Dans le parc et la forêt, nous prévoyons de déployer des activités, comme des ateliers pour les enfants, et d'investir la forêt à travers la programmation, dans une idée de parcours, pourquoi pas, par exemple, imaginer un arboretum de la francophonie, une orée des écrivains de la région, des promenades artistiques... L'utopie réaliste de réconcilier l'humain et la nature par l'art ?

De la même manière que la Cité est ouverte à tous les publics, **les artistes seront accueillis à la Cité, quels que soient leur discipline, leur genre, leur origine.** Il ne doit y avoir aucune réserve pour venir à la Cité, on veut que les artistes se sentent chez eux, y compris pour vivre, pour éprouver les choses. On a envie que des expériences soient montrées dans la Cité, dans les cours ou dans l'auditorium ou même dans un studio de résidence. Humoristes francophones, chanteurs, rappeurs, comédiens, interprètes, artistes visuels trouveront à la Cité une maison hospitalière pour eux.

La Cité sera un lieu vivant douze mois sur douze, avec régulièrement des temps forts, sur des week-ends ou des périodes de congés afin de mobiliser les publics lorsqu'ils sont plus disponibles. Ces week-ends ou vacances au château seront chaque fois l'occasion d'explorer un sujet différent, qui pourra porter aussi bien sur les mots de la gastronomie francophone que les nouvelles écritures poétiques, le dialogue entre la musique et les auteurs, la langue dansée, le rire, l'amour...

Enfin, une fois la Cité ouverte, le projet ne sera pas pour autant terminé. Les bâtiments autour de la cour des Offices, ainsi que le séchoir et les anciennes cuisines ont été restaurés mais pas encore aménagés. Nous souhaitons en faire un lieu d'accueil et un lieu de services, avec un hôtel, un restaurant, un lieu de loisirs. Nous sommes actuellement en recherche d'investisseurs et de partenaires pour poursuivre ce projet. C'est un lieu qui va grandir, qui est infini, tout comme la langue française.

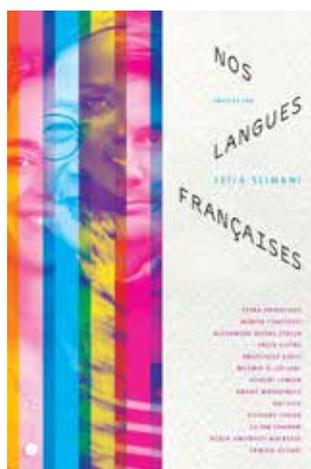
Publications

Éditions du patrimoine

Direction éditoriale du Centre des monuments nationaux, les Éditions du patrimoine sont aussi l'éditeur délégué des services patrimoniaux du ministère de la Culture.

Assurant à ce titre une mission de service public depuis 1996, elles ont pour vocation de rendre compte des derniers acquis de la recherche dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, et d'en diffuser la connaissance. Elles s'adressent aux amateurs et aux professionnels, aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi aux enfants et aux publics en situation de handicap.

Ce sont 600 titres différents, structurés en 21 collections, qui sont proposés par les Éditions du patrimoine à l'amateur comme au spécialiste : guides, monographies, livres d'art ou revues, souvent disponibles dans plusieurs langues (jusqu'à 11 traductions pour certains d'entre eux).



Nos langues françaises

Sous la direction de Leïla Slimani

Hors collection

Broché

112 pages, 33 illustrations

ISBN 978-2-7577-0812-5

Prix : 10€

Parler français... Qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ? Certainement, il y a autant de réponses que de francophones dans le monde.

Leïla Slimani a invité une douzaine de personnalités à s'arrêter l'espace d'un instant sur cette question. Dai Sijie, Faïza Guène, Lilian Thuram, Beata Umubyeyi Mairesse, Zeina Abirached, Alexandre Duval-Stalla, André Markowicz, Miniya Chatterji, Hubert Lenoir ou encore Fawzia Zouari se sont prêtés au jeu.

Librement, sous forme de nouvelles, de textes autobiographiques, d'illustrations ou de photos, chacun raconte sa langue française, la place qu'elle occupe dans son histoire personnelle et dans son quotidien mais aussi le rôle qu'elle joue dans notre société... le français semblant parfois être l'un des derniers refuges de cette devise en forme de promesse : Liberté, Égalité, Fraternité.



Leïla Slimani (directrice et préfacière de l'ouvrage)

Née en 1981 à Rabat (Maroc), Leïla Slimani est une femme de lettres et journaliste franco-marocaine. Elle est l'auteurice d'une dizaine de romans et essais. Son premier roman, *Dans le jardin de l'ogre* (2014, Gallimard) est sélectionné parmi les cinq finalistes du prix de Flore 2014. En 2016, *Chanson douce* (2016, Gallimard), son deuxième roman, obtient le prix Goncourt. Depuis 2017 elle est la représentante officielle du Président de la République pour la francophonie.



Leïla Slimani © Francesca Mantovani / Gallimard

Sommaire

Leïla Slimani, *Préface*

Dai Sijie, *Monsieur Liu Zihua, un francophone de Chengdu*

Angélique Kidjo, *Le quatorze juillet*

Alexandre Duval-Stalla, *Une cavale en littérature*

André Markowicz, *Mon français*

Hubert Lenoir et Noémie D. Leclerc, *L'avant-garde de la langue française est québécoise, si jamais ça vous intéresse*

Zeina Abirached, *J'ai deux amours...*

Beata Umubyeyi Mairesse, *Une question d'égalité*

Lilian Thuram, *Vivre libre ou mourir*

Richard Texier, *L'élastogénie de la langue française*

Fawzia Zouari, *Je suis venue pour elle... ou La langue ombilicale*

Miniya Chatterji, *La liberté prend bien des formes*

Faïza Guène, *La promesse*



Le livre d'une langue

Sous la direction de **Barbara Cassin**

Hors collection

240 pages

ISBN 978-2-7577-0811-8

Prix : 42€

Parution : 19 octobre 2023

Le livre d'une langue ? Il vaut pour toutes les langues, multiples au-dedans d'elles-mêmes, feuilletées à l'intérieur dans l'espace et dans le temps. Mais aussi immergées au dehors dans le multiple, en interaction avec les autres langues, des organismes vivants en constante évolution.

Ce livre d'une langue, c'est / ce n'est pas une histoire de la langue française, mais les historiens sont là, et les questions d'aujourd'hui se comprennent grâce au passé.

C'est / ce n'est pas un traité de linguistique, mais linguistes et grammairiens sont à l'honneur ; une étude sociologique, mais le français dans tous ses états est abordé comme lien social ; un ouvrage d'art, mais la beauté est partout présente.

Avant tout, ce n'est pas un plaidoyer défensif en faveur de notre « belle langue française ». Mais à chaque pas, il y va de l'amour de la langue.

Publié à l'occasion de l'ouverture au public de la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, cet ouvrage ne suit pas strictement le parcours de visite permanent, il l'accompagne, y compris poétiquement, en montrant les articulations intellectuelles, les œuvres-phares, les interprétations. C'est un objet à part entière.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Cité, France Médias Monde a contribué à la réalisation d'un chapitre comportant une sélection d'extraits d'émissions radiophoniques de RFI accessibles par des QR codes.



Barbara Cassin ©John Foley/opale.photo

Auteurs

Directrice de cet ouvrage et médaille d'or du Centre national de la recherche scientifique, **Barbara Cassin** est philologue, helléniste et philosophe. Chevalier de la Légion d'honneur, elle a été élue à l'Académie française en 2018.

Le commissariat scientifique du parcours de visite de la Cité internationale de la langue française est composé de Xavier North, commissaire principal, et Barbara Cassin, Zeev Gourarier et Hassane Kassi Kouyaté.

Sommaire

AVANT-PROPOS

Préfaces

La réparation d'un scandale patrimonial –
Olivier Weets

Les partis-pris du Commissariat scientifique
Une langue singulière, une langue entre autres

OUVERTURE

L.H.O.O.Q. - Bernard Blistène

La Joconde, elle en veut - Dany Laferrière

Dégage ! - Hedia Baraket

Elle a chaud au KE - Jacques Godbout

I. UNE AFFAIRE D'ÉTAT

1. Langues et nations - Barbara Cassin

2. L'invention des vernaculaires - Commissariat
scientifique

3. 1539 : le français sur ordonnance - Bernard
Cerquiglini

4. 1794 : anéantir les patois

5. 1992 : Un droit au français

6. Les équivalents de l'Ordonnance

II. UNE INVENTION CONTINUE

1. Diachronies - Commissariat scientifique

2. Synchronies

3. Instituer la langue

4. Faire jouer la langue

III. UNE LANGUE-MONDE

1. Import / export

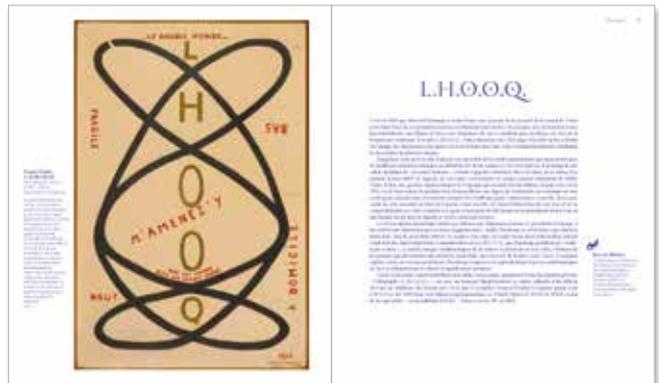
2. L'empire d'une langue

3. Sommes-nous francophones ?

IV. EPILOGUE

Inégale égalité : le droit au français pour un droit
à son accès ? - Paul de Sinety

La langue des langues - Barbara Cassin



ANNEXES

Les archives de la parole (Ferdinand Brunot)

La Grande Grammaire du français - Anne Abeillé,

Danièle Godard, Annie Delaveau et Antoine Gautier

Le Dictionnaire de tous les francophones - Bernard
Cerquiglini et Noé Gasparini

Le Dictionnaire historique de la langue française dirigé
par Alain Rey

*Le portail numérique du Dictionnaire de l'Académie
française* - Laurent Catach

Répertoire des institutions du français - Xavier North



Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts

Xavier Bailly, Valérie Senghor

« Regards... »

64 pages

ISBN 978-2-7577-0875-0

Prix : 14 €

Parution : 19 octobre 2023

C'est en 1528 que François I^{er} lance la construction du château de Villers-Cotterêts, au cœur du duché de Valois. Tombé en désuétude au fil des années, le monument renaît de ses cendres après une restauration d'envergure, véritable opération de sauvetage, menée par le Centre des monuments nationaux depuis 2018. Particulièrement remarquables, la chapelle et les deux grands escaliers portent un décor sculpté exceptionnel caractéristique. Unique château royal de la Renaissance en Picardie, ce monument est l'écrin qui accueillera la Cité internationale de la langue française, à l'étage du Logis royal. Cet ouvrage, abondamment illustré, revient sur les vies successives de ce château remarquable, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, à l'heure où le monument inaugure un nouveau chapitre de son histoire singulière.

Beaux Arts Éditions

Beaux Arts consacrera un hors série à la Cité internationale de la langue française, dont la parution est prévue pour le mois de octobre.

Bayard



Bayard Media publiera au mois d'octobre un livret jeux autour de la Cité internationale de la langue française.

Les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage : Centre des monuments nationaux

Marie Lavandier, présidente du Centre des monuments nationaux

Delphine Samsoen, directrice générale du Centre des monuments nationaux

Paul Rondin, directeur de la Cité internationale de la langue française – château de Villers-Cotterêts

Xavier Bailly, directeur délégué et l'équipe-projet au siège du CMN à Paris et à Villers-Cotterêts, notamment

Valérie Senghor, directrice générale adjointe du Centre des monuments nationaux

Delphine Christophe, directrice de la conservation des monuments et des collections jusqu'en décembre 2022

Adeline Rabaté, directrice de la conservation des monuments et des collections

Edward de Lumley, directeur du développement culturel et des publics et leurs équipes

EGIS (OPC)

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

(coordination SPS + CT)

LOUIS CHOLET (coordination SSI)

LE BUREAU D'ETUDES (AMO amiante et plomb)

PICARDIE NATURE (AMO chauves-souris)

Anne Bourdais (AMO muséographe)

Maîtrise d'œuvre : Olivier Weets

Architecte en chef des monuments

historiques : Olivier Weets.

Agences d'architecture : LACAA, Scala, M+O

Économiste : Cabinet Philippe Votruba

Bureaux d'étude structure : Michel Bancon et Knippers Helbig

Bureau d'étude technique : Choulet- ITC

Bureau d'étude sûreté : Cronos Conseil

Scénographie : Atelier Projectiles

Parcours permanent : Hervé Bouttet, Annabel Faye

Aménagements intérieurs : Daniel Meszaros, Chloé Meurillon

Projectiles est une agence parisienne d'architecture et de scénographie privilégiant des pratiques qui voisinent avec les champs de l'art et de l'architecture. Lauréat des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes 2005/2006, nommé à l'Équerre d'Argent et au Prix Mies Vander Rohe en 2018, finaliste du prix WAN en 2013, lauréat du Chicago Athenaeum et du Centre Européen d'Architecture en 2012, l'Atelier Projectiles est l'auteur de nombreuses réalisations comme le musée de Lodève, le National Cowgirl Museum à Fort-Worth (Texas), l'exposition Jean-Paul Gaultier au musée des Beaux-Arts de Montréal (2012)...

Bureau d'étude technique, économiste de la construction : TPF ingénierie

Acoustique : Altia

Conception de l'auditorium : Changement à vue

Signalétique : CL Design

Conception audiovisuelle multimédia : Lundi 8

Éclairage : 8'18''

Identité visuelle : Chevalvert / création typographique : Production Type

Le Studio Chevalvert a élaboré une identité visuelle en association avec Production Type qui a conçu une typographie adaptée à l'esprit de la Cité internationale de la langue française qui incarnera à la fois l'histoire et la modernité. Combinaison de l'ancrage local et de la dimension internationale, pluridisciplinarité dans le champ des arts, ouverture à l'innovation et la recherche, accessibilité à tous les publics, le studio Chevalvert, en association avec l'agence Production Type, a tenu compte de toutes ces composantes dans la conception de l'identité visuelle du site.

Le commissariat scientifique du parcours de visite

Xavier North, commissaire principal, ancien délégué général à la langue française et aux langues de France, inspecteur général honoraire des affaires culturelles

Barbara Cassin, co-commissaire, philosophe, membre de l'Académie française

Zeev Gourarier, co-commissaire, ancien directeur scientifique et des collections du Mucem, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille

Hassane Kassi Kouyaté, co-commissaire, directeur des Francophonies - Des écritures à la scène.

Le conseil stratégique et scientifique

Un conseil stratégique et scientifique du projet de Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts a été créé par le Centre des monuments nationaux. Il est composé de représentants de structures nationales et internationales liées à la langue française et à la francophonie et de personnalités qualifiées, il incarne la culture francophone dans toute sa diversité et l'ensemble des facettes du projet, artistique, culturelle, pédagogique, scientifique, économique et sociétale. Ce conseil stratégique et scientifique sous l'égide du CMN est composé de :

Ministères

Ministère de la Culture : Direction générale des patrimoines et de l'architecture
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Institutions françaises

Institut de France
Académie française
Bibliothèque nationale de France
Institut Français
Institut du monde arabe
France Médias Monde
IN Groupe (Imprimerie Nationale)
France Education International
Réseau Canopé
Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Université de Picardie Jules Verne

Pôles de référence pour la francophonie en France

Cité internationale des Arts
Les Francophonies - Des écritures à la scène
La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon,
Centre national des écritures du spectacle

Institutions de la francophonie

Organisation internationale de la Francophonie
Agence Universitaire de la Francophonie
Assemblée parlementaire de la Francophonie
TV5 Monde
Université Senghor d'Alexandrie
Groupe des Ambassadeurs Francophones de France
Institut international pour la Francophonie -
Université de Lyon - Université Lyon III Jean Moulin
Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF)

Institutions internationales

UNESCO
Office Québécois de la langue française
Conseil de la langue française et de la politique linguistique (Belgique)
Fédération internationale des professeurs de français

Collectivités territoriales

Conseil régional des Hauts-de-France
Conseil départemental de l'Aisne
Communauté de communes Retz-en-Valois
Mairie de Villers-Cotterêts

Acteurs locaux

Association pour le château de Villers-Cotterêts
Société historique régionale de Villers-Cotterêts
Musée Alexandre Dumas de Villers-Cotterêts

Commissariat scientifique du parcours de visite

Xavier North, ancien Délégué général à la langue française et aux langues de France, Inspecteur général honoraire des Affaires culturelles (commissaire principal)

Barbara Cassin, philosophe, membre de l'Académie française (co-commissaire)

Zeev Gourarier, ancien Directeur scientifique et des collections du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille (co-commissaire)

Hassane Kassi Kouyaté, Directeur des Francophonies – Des écritures à la scène (co-commissaire)

Personnalités qualifiées

Daniel Picouly, auteur, également animateur de télévision et scénariste de bande dessinée

Claude Schopp, docteur d'État ès lettres, spécialiste d'Alexandre Dumas

Bertrand Badie, professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris, enseignant-chercheur associé au Centre de recherches internationales (CERI)

Tanella Boni, écrivaine, philosophe

Alain Bentolila, linguiste, professeur de linguistique à l'Université de Paris

Le comité de pilotage local

Le projet est également suivi par un comité de pilotage sous l'égide du préfet de l'Aisne. Il rassemble les collectivités territoriales (région Hauts-de-France, département de l'Aisne, communauté de communes Retz-en-Valois, mairie de Villers-Cotterêts), le député de l'Aisne, la DRAC Hauts-de-France, le CESER Hauts-de-France, l'ONF et les acteurs contribuant à la dynamique du territoire notamment des structures économiques (Caisse des dépôts, chambres consulaires), les acteurs du transport, les structures d'enseignement et de formation (rectorat de l'Académie d'Amiens, établissements scolaires de Villers-Cotterêts), et les associations du champ social.

À la suite des premières conclusions de ce comité, un comité technique consacré à la desserte multimodale du château de Villers-Cotterêts, présidé par le préfet de l'Aisne, a été mis en place.

Mécènes et partenaires

Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec est très heureux de prendre part activement au projet présidentiel hors du commun de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts.

Promouvoir, valoriser et protéger la langue française est une priorité au Québec, seul État unilingue francophone en Amérique du Nord, alors qu'on observe un déclin de l'usage du français depuis quelques années.

Dans un tel contexte, la Cité internationale de la langue française représente une vitrine de grande valeur pour le ministère de la Langue française (MLF) et pour l'ensemble du Québec. À travers la visite de lieux symboliques chargés d'histoire, il permettra de faire connaître aux visiteurs de toutes origines la Charte de la langue française, la culture, la gouvernance et les aménagements linguistiques québécois.

L'importante contribution financière du MLF témoigne de son enthousiasme et de son engagement envers ce projet majeur. Appuyés par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, plusieurs autres institutions et organismes québécois sont impliqués dans diverses collaborations. Citons l'Office québécois de la langue française, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Musée de la civilisation du Québec, le Fonds de Recherche du Québec « Société et Culture » et enfin l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

La Cité internationale de la langue française constitue l'occasion de poursuivre et de renforcer la coopération en matière de langue française entre la France et le Québec, dans le but de soutenir la valorisation de notre langue commune et sa défense positive partout dans le monde.

Il s'agit d'une réalisation qui célèbre ce qui rassemble les Québécois, les Français et tous les francophones du monde, au-delà des frontières : notre langue, le français.

AMTD - L'Officiel

AMTD International Inc. est un groupe institutionnel financier de premier plan basé à Hong Kong, qui relie les entreprises et les investisseurs d'Asie, aux marchés de capitaux mondiaux. Cette plateforme de services couvre trois secteurs d'activités : banque d'investissement, gestion d'actifs et investissements stratégiques. AMTD crée un écosystème unique, positionnant en réseau clients, partenaires commerciaux, investisseurs entreprises bénéficiaires dans le "AMTD SpiderNet". L'Officiel, du groupe AMTD, est installé parmi les leaders de la presse féminine premium depuis 1921. Reconnu comme l'une des grandes marques du luxe et de la mode, L'Officiel rassemble un magazine incontournable et un réseau de médias qui touche un lectorat de 100 millions d'amateurs de mode dans le monde entier.

Référence internationale du style à la française, L'Officiel du groupe AMTD s'engage pour le rayonnement de la francophonie en apportant son soutien à la restauration du château de Villers-Cotterêts.

Conseil supérieur du notariat

Seul organe de la profession habilité à s'exprimer au nom de tous les notaires de France, le Conseil supérieur du notariat (CSN) est un établissement d'utilité publique. Clef de voûte de l'institution notariale, il représente la profession auprès des pouvoirs publics, détermine sa politique générale, contribue à son évolution et fournit des services collectifs aux notaires. Dans ses relations avec les pouvoirs publics, le CSN participe

à la réflexion sur les évolutions du droit et donne son avis sur les projets de loi ou les textes réglementaires en préparation. Le CSN comprend 120 collaborateurs au service de la profession notariale.

Le Conseil supérieur du notariat apporte son soutien à la salle dans laquelle sera présentée l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée en août 1539 par François I^{er}, dont les articles 110 et 111 imposent le français dans tous les actes à portée juridique de l'administration et de la justice du royaume.

→ <https://csn.notaires.fr/fr>

CGPA

Société d'assurance mutuelle spécialisée, depuis plus de 90 ans, sur le marché de la Responsabilité Civile Professionnelle des intermédiaires, CGPA, déjà pleinement engagée dans la préservation et l'accès au patrimoine de proximité, apporte un soutien financier à la réalisation des outils de médiation destinés aux déficients auditifs.

→ www.cgpa.fr/raison-detre/

Fondation Crédit Mutuel Nord Europe

Créée en 2013, la Fondation Crédit Mutuel Nord Europe - ou Fondation CMNE - soutient à la fois des actions de démocratisation de l'accès à la culture ainsi que des initiatives contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

La Fondation Crédit Mutuel Nord Europe apporte un soutien financier au développement d'un outil en ligne destiné à des publics dits éloignés de la culture et de la langue française. Développé avec le concours de partenaires de l'Aisne œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, cet outil utilisable en autonomie ou accompagné, leur donnera des informations « simples et accessibles » sur ce qui sera présenté dans le parcours de visite permanent.

→ www.creditmutuel.fr/cmne/fr/groupe/fondation/missions.html

Senior consulting group

Spécialiste de la valorisation du patrimoine et particulièrement sensible à sa transmission et à sa promotion, Senior Consulting Group apporte son soutien à la fresque numérique mettant en valeur le contexte du château à l'échelle du territoire, présentée dans la première salle du parcours de visite.

→ www.seniorcgroup.com

ASO

ASO, filiale du Groupe Amaury, groupe de médias et de sport propriétaire de L'Équipe, est une entreprise organisatrice d'événements sportifs internationaux de premier plan. Elle organise notamment près de 30 courses cyclistes, dont le Tour de France et le Tour de France Femmes avec Zwift.

Convaincue que le sport peut jouer un rôle significatif et légitime pour le bien commun et estimant ainsi avoir un rôle naturel à jouer pour lutter contre l'inactivité physique, ASO accompagne le CMN dans l'équipement d'un espace spécifique, signalé par le label « Accueil vélo », pour accueillir au mieux les visiteurs qui accéderont à la Cité via les itinéraires cyclables.

→ www.aso.fr

Sanef

Concessionnaire d'Autoroutes, Sanef est un acteur incontournable du développement régional.

Le groupe mène depuis de nombreuses années une politique de mécénat culturel, dans les territoires traversés par ses autoroutes, afin de contribuer à attirer de nouveaux publics.

Afin d'accompagner la promotion culturelle et touristique de la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts et d'en faciliter l'accessibilité, Sanef a conçu, fabriqué et installé des panneaux d'animation culturelle et touristique destinés à signaler la présence du monument.

→ www.groupe.sanef.com

Autres partenaires

Le CMN et la Cité internationale de la langue française échangent avec près de 80 partenaires, publics et privés, allant du local à l'international, des champs culturels, artistiques, pédagogiques et de formation, sociaux et associatifs etc. autour d'axes de coopération pour construire la programmation culturelle, artistique et institutionnelle de la Cité qui se déploiera dans les différents espaces (parcours de visite, expositions temporaires, activités pédagogiques et de formation, résidence de création artistique et de recherche...).

En lien avec des structures liées à la langue française et à la francophonie

- Organisation internationale de la Francophonie
- Institut français

Dans le champ de l'accessibilité, avec l'objectif d'ouvrir grand les portes de la Cité internationale de la langue française à tous les publics

- Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité du ministère de l'Intérieur et Office français de l'immigration et de l'intégration
- Artips

Dans le champ de la formation

- France Education International (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) et Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture)
- Office franco-québécois pour la jeunesse et Mission locale pour l'Emploi des Jeunes du Soissonnais

Dans le champ des résidences

- Imprimerie nationale (IN Groupe) et Centre national des arts plastiques (CNAP)
- Conseil des Arts et des Lettres du Québec, Fonds régional d'art contemporain de Picardie Hauts-de-France et Musée de la Civilisation
- Les Hauts de l'Humour (festival Lillarious, Lille Métropole - Les Hauts de France)
- Université de Picardie Jules Verne

Dans le champ de la recherche

- Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

En matière de collaboration avec des médias francophones

- TV5 Monde
- France Médias Monde

Autour de l'ouverture

- Gares et connexions

Partenaires médias



Informations pratiques

Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts

1 place Aristide Briand

02600 Villers-Cotterêts

→ www.cite-langue-francaise.fr

 www.instagram.com/citelanguefrancaise

 www.facebook.com/citelanguefrancaise

 twitter.com/citelanguefr

 www.youtube.com/@citelanguefrancaise

 www.linkedin.com/company/cit%C3%A9-internationale-de-la-langue-fran%C3%A7aise

L'équipe de direction de la Cité internationale de la langue française

Directeur : Paul Rondin

Directeur délégué : Xavier Bailly

Secrétaire générale : Servane De Landsheer

Modalités de visite

Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site www.cite-langue-francaise.fr où les modalités de visite sont mises à jour.

 **Horaires** : ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h30

Tarif individuel : 9 €

Gratuité

→ Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)

→ 18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)

→ 1^{er} dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre

→ Personnes handicapées et leur accompagnateur (un accompagnateur par personne)

→ Demandeurs d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RMI, RSA, aide sociale

→ Journalistes

 **Billet jumelé** Cité et château de Pierrefonds 15 €

 **Billet triplé** Cité et châteaux de Pierrefonds et de Coucy 20 €

Pack TER/SNCF (entrée + titre de transport aller-retour) 18 €

Offre de visite

 **Application de visite**

Une application de visite gratuite accompagne les visiteurs dans leur découverte du parcours permanent. Grâce à un système de géolocalisation haute précision (RTLS), utilisé jusqu'à présent principalement dans le domaine de l'industrie, l'application permet de localiser le visiteur au mètre près et de déclencher automatiquement des contenus tout au long de sa déambulation. Pour la mise en place de cette solution, le CMN s'est rapproché du Hyde Park Barracks Museum de Sydney, seul musée à exploiter cette technologie.

Au sein du parcours de visite, l'application déclenche l'affichage de sous-titres et traduit les interfaces des dispositifs numériques du parcours en anglais ou allemand, à l'approche du visiteur. Ce dispositif est également un outil de médiation multilingue et accessible : des contenus audios et textuels complémentaires au parcours de visite sont proposés sur le téléphone du visiteur en français, LSF (langue des signes) et sept autres langues (anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais, chinois et arabe). Il propose également aux visiteurs non et mal-voyants un parcours en audiodescription, ainsi que la possibilité d'amplifier, de manière synchronisée, le son de certains dispositifs directement dans les appareils auditifs des personnes malentendantes.

Accès

 **En train** : 45 min en TER depuis la gare du Nord, puis 10 min de marche

 **En voiture** :

De Paris : N2 vers Soissons (1 h)

De Laon : N2 vers Paris (45 min)

De Compiègne : RD973 (30 min)

De Soissons : N2 vers Paris (20 min)

Il est possible de stationner au parking de la gare ou en centre-ville.



Simulation de l'affiche en gare de Laon © Gares et connexions

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de triomphe ou encore villas Savoye et Cavrois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'État, confiés au Centre des monuments nationaux.

Premier opérateur public, culturel et touristique avec plus de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose largement sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2023. Il poursuit également la restauration et le renouvellement du parcours de visite du palais du Tau, mettant en avant la thématique des sacres des rois de France.

Le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique et l'innovation avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018. Il a procédé en 2023 à une refonte complète de sa galaxie Internet et a lancé de nouveaux sites pour l'ensemble de ses monuments et un nouveau site institutionnel.

Depuis 2021, le CMN partage son expertise et accompagne tous les acteurs du patrimoine, en France comme à l'international, publics comme privés, dans la valorisation et le développement de leur patrimoine historique, culturel et naturel grâce aux formations délivrées par CMN Institut.

Afin de renforcer la contribution des monuments qu'il exploite au développement des territoires, le CMN expérimente l'implantation de tiers lieux au sein de certains d'entre eux. Un premier tiers lieu a ainsi ouvert au château de Jossigny.

L'établissement célèbre cette année le millénaire de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel, notamment avec l'exposition « La demeure de l'archange, 1000 ans d'histoire et de création à l'abbatiale du Mont-Saint-Michel » visible jusqu'au 5 novembre 2023, et le 30^e anniversaire de la collection permanente d'art contemporain « Curios & Mirabilia » du château d'Oiron, avec l'exposition « Matrimoine », un projet collaboratif de Laurent Marie Joubert avec cinq artistes Sud-Africains, Mo Laudi, Nokufa Maria Matshidiso Motaung, Joyce Ndimande, Seretse Moletsane, Bontle Tau, présentée du 14 juillet au 22 octobre 2023.

Retrouvez le CMN sur

-  www.facebook.com/leCMN
-  [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)
-  [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)
-  www.youtube.com/c/lecmn
-  www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux
-  www.tiktok.com/@le_cmn



Un programme d'abonnement annuel

« Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

- Château d'Aulteribe
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
- Château de Chareil-Cintrat
- Château de Voltaire à Ferney
- Trésor de la cathédrale de Lyon
- Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
- Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

- Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
- Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
- Château de Bussy-Rabutin
- Abbaye de Cluny

Bretagne

- Grand cairn de Barnenez
- Sites mégalithiques de Carnac
- Site des mégalithes de Locmariaquer
- Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

- Château d'Azay-le-Rideau
- Château de Bouges
- Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Tour de la cathédrale de Chartres
- Château de Châteaudun
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Maison de George Sand à Nohant
- Château de Talcy
- Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

- Château de Haroué
- Château de La Motte Tilly
- Palais du Tau à Reims
- Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

- Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
- Domaine national du château de Coucy
- Villa Cavrois à Croix

- Château de Pierrefonds
- Château de Villers-Cotterêts
- Colonne de la Grande Armée à Wimille

Île-de-France

- Château de Champs-sur-Marne
- Château de Jossigny
- Château de Maisons
- Villa Savoye à Poissy
- Domaine national de Rambouillet
- Domaine national de Saint-Cloud
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Maison des Jardies à Sèvres
- Château de Vincennes

Normandie

- Abbaye du Bec-Hellouin
- Château de Carrouges
- Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

- Cloître de la cathédrale de Bayonne
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Château de Cadillac
- Abbaye de Charroux
- Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
- Site archéologique de Montcaret
- Château d'Oiron
- Grotte de Pair-non-Pair
- Château de Puyguilhem
- Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

- Tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Château d'Assier
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
- Château et remparts de la cité de Carcassonne
- Château de Castelnaud-Bretenoux
- Site archéologique et musée d'Ensérune
- Château de Gramont
- Château de Montal
- Sites et musée archéologiques de Montmaurin

- Forteresse de Salses
- Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

- Arc de Triomphe
- Chapelle expiatoire
- Colonne de Juillet
- Conciergerie
- Domaine national du Palais-Royal
- Hôtel de la Marine
- Hôtel de Sully
- Panthéon
- Sainte-Chapelle
- Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

- Château d'Angers
- Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Cloître de la cathédrale de Fréjus
- Site archéologique de Glanum
- Château d'If
- Villa Kérylos
- Trophée d'Auguste à La Turbie
- Place forte de Mont-Dauphin
- Abbaye de Montmajour
- Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
- Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
- Monastère de Saorge
- Abbaye du Thoronet



Château de Villers-Cotterêts, cour des Offices © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' – CMN

Cité internationale de la langue française

19 OCTOBRE 2023

OUVERTURE

Château de Villers-Cotterêts

République Française
 CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
 Cité internationale de la langue française
 Château de Villers-Cotterêts
 1h
 A 50 KM DE PARIS EN TRAIN
 Québec
 ifi
 MCO France médias monde
 TV5 MONDE
 L'union
 Le Parisien
 Le Monde
 inter
 france tv +3

Cité internationale de la langue française

19 OCTOBRE 2023

OUVERTURE

Château de Villers-Cotterêts

Cité internationale de la langue française

19 OCTOBRE 2023

OUVERTURE

Château de Villers-Cotterêts



**Cité internationale
de la langue française**
Château de
Villers-Cotterêts

Ministère de la Culture

01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

Présidence de la République

presse@elysee.fr

Contacts presse

Agence Claudine Colin Communication

Christelle Maureau
01 42 72 60 01
christelle@claudinecolin.com

Centre des monuments nationaux

→ **Mission communication**
Delphine Jeammet
01 44 61 20 01
delphine.jeammet@monuments-nationaux.fr

→ **Pôle presse**
Su-Lian Neville
01 44 61 22 96
presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Cité internationale de la langue française - Château de Villers-Cotterêts

→ **Chargée de communication**
Lyse Hautecoeur
07 60 26 06 63
lyse.hautecoeur@monuments-nationaux.fr

